

anrt

ASSOCIATION NATIONALE  
RECHERCHE TECHNOLOGIE

---

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

POUR UNE FRANCE FORTE DE SA RECHERCHE

# Sommaire

---

## **Editoriaux ..... P2**

### **Le réseau intersectoriel de la communauté française de recherche publique et privée .. P4**

L'ANRT en 2025 .....	P5
Ils nous ont rejoints cette année .....	P6
Membres de l'ANRT .....	P7
Conseil d'administration .....	P14

### **Action en faveur du doctorat, de l'information, de la formation ..... P15**

Formation doctorale Cifre .....	P16
Formation doctorale Cifre-Défense .....	P24
Programme Cofra .....	P26
Valorisation des travaux des doctorants .....	P27
Information et formation au déploiement de la recherche et du développement dans le privé .....	P32

### **Action en faveur des écosystèmes de recherche et de développement ..... P38**

Favoriser les échanges interpersonnels .....	P39
Construire une intelligence collective intersectorielle .....	P43
Club Europe, Innovation et compétitivité .....	P60

### **Action en faveur de l'action politique ..... P62**

Amplifier la recherche partenariale public-privé .....	P63
Assises de la recherche partenariale .....	P67
Crédit impôt recherche .....	P71
Politique européenne de la Recherche .....	P73

### **Bilan financier ..... P74**

# Editoriaux

---



**Patrice Caine**  
Président du conseil d'administration  
de l'ANRT, Président-directeur général  
du groupe Thales

“ *Les Assises de la recherche partenariale ont réaffirmé le rôle stratégique de la collaboration public-privé pour notre compétitivité, notre souveraineté technologique et notre capacité à répondre aux grandes transformations contemporaines.* ”

**D**ans un contexte international particulièrement incertain, le renforcement des liens entre les entreprises et le monde académique ne constitue plus seulement un levier de compétitivité : il s'affirme comme une des clés de l'autonomie stratégique française et européenne. Depuis sa création, l'ANRT œuvre sans relâche pour multiplier les connexions entre les deux mondes et créer de véritables écosystèmes vertueux.

À cet égard, l'année 2025 a marqué une étape importante. Après notre rapport de février sur la recherche partenariale<sup>1</sup>, nous avons activement soutenu la mission ministérielle dédiée à l'identification de mesures concrètes et de court terme pour simplifier des coopérations de recherche. Ce travail, remis officiellement lors de notre déjeuner annuel le 2 juillet, a ensuite été relayé lors des Assises de la recherche partenariale le 2 décembre dernier. Cet événement a réuni plus de 400 acteurs de terrain et des personnalités politiques de premier plan. Il a été l'occasion de réaffirmer combien la recherche collaborative constitue un atout précieux pour répondre aux grandes transformations contemporaines.

Mais le chemin est encore long pour être au bon niveau et atteindre l'objectif national de R&D qui reste fixé à 3 % du PIB d'ici 2032. Les débats des Assises ont notamment fait ressortir le besoin de faciliter et d'accroître la transformation des résultats scientifiques en innovations industrielles. Le passage à l'échelle et l'accès au marché sont des difficultés persistantes, mais les participants ont aussi déploré les complexités administratives ainsi que l'instabilité des dispositifs de soutien public. Je pense notamment aux questionnements récurrents concernant le Crédit Impôt Recherche, pourtant un instrument crucial dont dépendent les entreprises innovantes de notre pays – on ne le répétera jamais assez.

Le dispositif Cifre, un des socles de notre action en faveur de la recherche partenariale, traverse une période délicate. En 2025, nous avons enregistré 1 700 nouveaux contrats, un chiffre en deçà de l'objectif de 1 950 fixé par la Loi de Programmation de la Recherche.

Fait notable : alors que les PME et ETI maintiennent leur engagement, l'écart provient essentiellement des grandes entreprises. Plusieurs facteurs expliquent cette frilosité : l'incertitude économique globale, la saturation des capacités d'accueil dans certains laboratoires académiques, mais aussi un désintérêt croissant des jeunes générations pour les cursus scientifiques longs. Face à ce risque de déprise, nous multiplions les actions de sensibilisation avec l'ensemble de nos partenaires.

Je remercie chaleureusement les présidents de nos groupes de travail, les équipes de l'ANRT et nos membres, dont la fidélité et la participation croissante témoignent de la vitalité de notre association. Enfin mon dernier mot sera pour les doctorants Cifre que je tiens à féliciter de s'être engagés dans une voie exigeante mais ô combien enrichissante et porteuse d'avenir.

---

1. Amplifier la recherche partenariale public-privé, Patrice Caine et Nathalie Drach-Temam.

**A**vec plus de 30 000 anciens Cifre formés depuis sa création en 1981, le dispositif Cifre a structuré les relations partenariales entre le monde académique et les acteurs socioéconomiques. Pour certaines entreprises – grandes comme petites – les doctorants Cifre constituent une ressource permanente, pour d'autres il s'agit d'accompagner le démarrage d'une activité de recherche partenariale. D'années en années, les travaux des doctorants Cifre aboutissent à des résultats très concrets – publications, brevets, ruptures technologiques, évolution des offres portées jusqu'au marché, émergence de nouveaux sujets...

Même si cette année la demande a baissé, les laboratoires comme les employeurs soutiennent ardemment le dispositif Cifre, dont la pérennité est une des raisons de son succès. Ambassadeur permanent de ses deux partenaires, le doctorant Cifre est plus qu'une ressource scientifique, il est un agent de synergie au service du déploiement de la R&D que les trois partenaires servent ensemble.

Forte de son expérience, l'ANRT, s'est vu confier par le MESRE la mise en œuvre des Cofra<sup>2</sup>. Ce dispositif permet aux doctorants d'évoluer dans une administration centrale dans le cadre d'un partenariat avec un laboratoire académique. Nos manifestations et travaux collectifs rencontrent chaque année davantage de succès. Ils constituent à la fois une source d'information qualifiée, un moment d'échange tous azimuts, une force d'influence auprès des décideurs politiques qui nous prêtent une écoute bienveillante.

En 2025, nous avons installé le nouveau groupe de travail *One Health*, par construction extrêmement intersectoriel et interdisciplinaire. Le taux de participation et la qualité des échanges ont confirmé notre intuition pour cette nouvelle thématique, dont le rapport a reçu un excellent accueil des conseillers ministériels.

Les travaux sur « Les enjeux technologiques liés à l'approvisionnement en minerais et métaux » ont aussi rencontré un large succès en termes de participation alors que le groupe fêtera ses 10 ans en 2026. Ces travaux s'inscrivent pleinement dans les préoccupations stratégiques de l'Etat.

L'ANRT est désormais impliquée dans le Comité robotique France 2030, conséquence directe de ses travaux au long court dédiés au numérique. Nous avons initié les Cartes blanches à la science qui donnent la parole aux scientifiques du secteur privé dans l'objectif de donner à voir son articulation concrète avec les enjeux industriels et sociétaux.

Enfin, nous avons mené plusieurs actions pour démontrer l'importance du CIR par des exemples précis et factuels en plus de notre enquête annuelle sur le cours du chercheur pour le secteur privé.

Parallèlement les membres du Club Europe-Innovation-Compétitivité ont collectivement produit plusieurs *position papers* en faveur d'un futur programme cadre pour la recherche et l'innovation à la hauteur des enjeux européens.

Avec vous, nous sommes engagés pour une France forte de sa recherche.



**Clarisse Angelier**  
Déléguée générale de l'ANRT



*Ambassadeur permanent de ses deux partenaires, le doctorant Cifre est plus qu'une ressource scientifique, il est un agent de synergie au service du déploiement de la R&D qu'ils servent ensemble.* ”

2. Convention de formation par la recherche en administration.

# Le réseau intersectoriel de la communauté française de recherche publique et privée

---

**D**epuis 1953, l'association nationale pour la recherche et la technologie - ANRT - œuvre à faire coopérer le monde académique et les acteurs sociaux économiques. Elle réunit aujourd'hui les trois-quarts de l'effort de recherche français.

Les coopérations de recherche permettent aux entreprises de faire évoluer leurs offres de biens et de services. Pour les chercheurs académiques, elles permettent de donner vie à leurs découvertes et de capter de nouveaux questionnements de la part de leurs partenaires privés.

Une très large majorité des coopérations de recherche et développement s'établissent entre les acteurs socio-économiques privés, mais il faut développer davantage les coopérations avec le monde académique pour accompagner l'intégration des ruptures technologiques dans la production des biens et des services des entreprises françaises. En outre l'évolution de la situation géopolitique conduit les écosystèmes à s'interroger plus encore sur l'importance de travailler en équipe et notamment avec le monde académique.

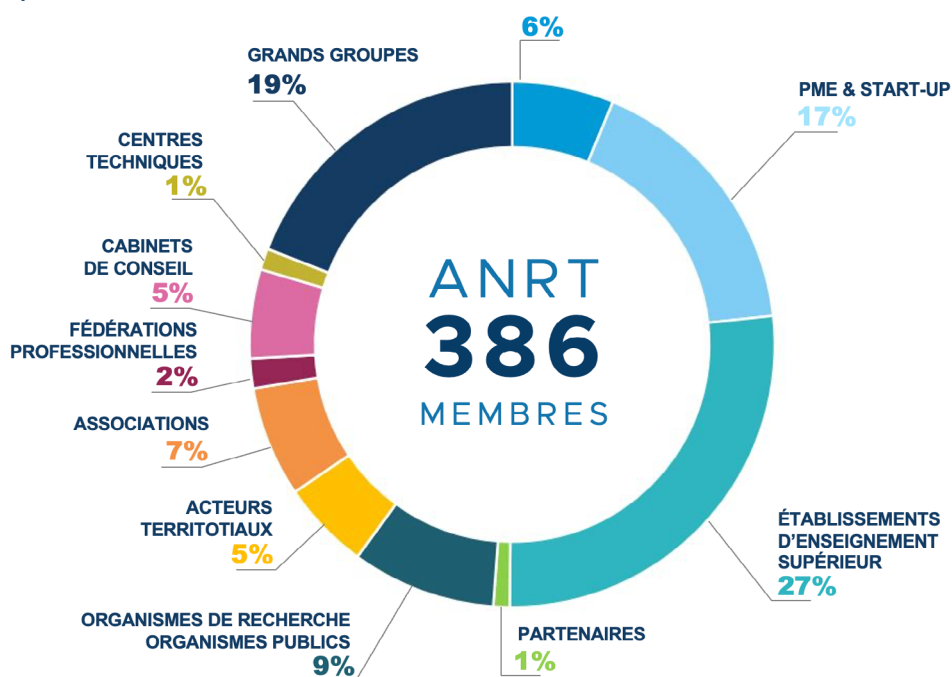
Adhérer à l'ANRT c'est rejoindre le réseau intersectoriel de tous les acteurs publics et privés de la R&D. L'ANRT positionne la recherche en tant que levier de souveraineté, de compétitivité et d'attractivité françaises et défend les intérêts stratégiques de ses membres. Elle favorise les partenariats de recherche, notamment dans le cadre de la formation des docteurs en tant qu'opérateur des dispositifs Cifre, Cifre-Défense et Cofra. A ce titre, l'ANRT milite pour que davantage de docteurs soient intégrés dans les équipes des entreprises ; leurs compétences constituent une valeur ajoutée avérée pour les services R&D mais aussi pour des postes de production ou de management.

L'ANRT organise ainsi des réflexions collectives, intersectorielles et interdisciplinaires, pour éclairer le débat public. Les rapports ou événements sont portés à la connaissance de tous ses membres et de l'ensemble des décideurs politiques concernés. Ils occasionnent des entretiens au plus haut niveau de l'Etat dans l'objectif de faire partager les avis de l'ANRT et d'influencer les orientations politiques.

L'expertise de ses membres et sa relation de confiance avec ses interlocuteurs sont mises au service du progrès de la recherche et de l'innovation françaises. L'ambition de l'ANRT est de contribuer à ce que le gouvernement mette en œuvre les moyens organisationnels, financiers et réglementaires nécessaires à une R&D française intense et de haut niveau pour atteindre les objectifs de transitions énergétique, numérique, environnementale et sociale.

En 2025 l'ANRT compte 386 personnalités morales adhérentes, représentées par 12 150 personnes physiques actives. Les proportions respectives d'acteurs publics et privés s'équilibrent traduisant bien la dualité intersectorielle de l'association.

**En 2025, l'ANRT a organisé 134 événements et réunions de groupes de travail réunissant 5177 participants.**



”  
*Merci à l'ANRT pour son engagement et pour le travail effectué visant à mieux rapprocher la recherche publique de l'innovation et de la recherche industrielle. J'y suis très attaché.*”

**Paul-Joel Derian**, Directeur innovation, développement durable et incubateur - Avril

Ils nous ont  
rejoints en

2025

Anslys

ATEME

AURIGNAC  
FINANCE

avisen  
consultants

BIOMEMORY

BUREAU D'ETUDES SAINT GERMAIN

C-BEYOND

Centre Hospitalier  
Guillaume Régnier  
Ensemble au service de la santé mentale

Cherry Biotech

Cigref  
RÉUSSIR  
LE NUMÉRIQUE

Clermont  
Auvergne  
Innovation

croix-rouge française

D CONSULTANTS  
l'innovation d'avance

EBI

EvidenceB  
inside

FUNARTECH

GENVIA

GPIS  
GIE

bel  
for all for  
good

GTT  
Technology for a sustainable world

Harmonie  
mutuelle  
GROUPE vyv

ihest  
DECIDER AVEC LES SCIENCES

INSA  
VALOR

Inserm

POLYTECHNIQUE  
INSTITUT  
DE PARIS

Jolt  
Capital

ID  
LEADING POINT  
LL

Lithium de France  
GEOTHERMAL

MÄOBI

MEDES

MND  
Modérateur des Mémoires Pérennes  
pour les Mémoires Durables

MoëtHennessy

NEAMINE

COMITÉ  
SCIENTIFIQUE  
PRO ANIMA

seldon  
CONSEIL

STÄUBLI

UNIVERSITÉ  
HAUTE-ALSACE

UNIVERSITÉ  
MARIE & LOUIS  
PASTEUR

UNIVERSITÉ  
DE PARIS

welinq

Westinghouse

# Membres ANRT 2025

---

## 73 GRANDS GROUPES

- AGRO INNOVATION INTERNATIONAL - CMI ROULLIER
- AIR LIQUIDE
- AIRBUS OPERATIONS SAS
- ALSTOM TRANSPORT SA
- ANSYS FRANCE
- APERAM
- ARCELORMITTAL MAIZIERES RESEARCH SAS
- ARIANEGROUP SAS
- ARKEMA
- AVRIL
- BEL SA
- BERTRANDT SAS
- BIOMERIEUX SA
- BOUYGUES
- BUREAU VERITAS MARINE & OFFSHORE
- CHANEL PARFUMS BEAUTE
- COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN
- CONSTELLIUM C-TEC
- CONTINENTAL AUTOMOTIVE FRANCE
- DANONE GLOBAL RESEARCH & INNOVATION CENTER
- DECATHLON SE
- ELECTRICITE DE FRANCE
- ENEDIS
- ENGIE R&I
- ESSILOR INTERNATIONAL SAS
- ETUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER (SLB)
- FRAMATOME SAS
- GAZ RESEAU DISTRIBUTION FRANCE (GRDF)
- GE MEDICAL SYSTEMS
- GOOGLE FRANCE SARL
- GROUPE SAFRAN
- GROUPE SEB DEVELOPPEMENT
- GROUPE SERVIER (SCIENCE ET TECHNOLOGIE)
- GROUPE THALES
- HARMONIE MUTUELLE
- HERMES
- RENAULT SAS
- RESEAU DE TRANSPORT D'ELECTRICITE (RTE)
- SANOFI-AVENTIS RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT
- SAVENCIA
- SCHNEIDER ELECTRIC INDUSTRIES SAS
- SIEMENS HEALTHCARE SAS
- SIEMENS INDUSTRY SOFTWARE SAS
- SNCF SA
- SPECIALITY OPERATIONS FRANCE
- SPIE BATIGNOLLES
- STAUBLI HOLDING FRANCE
- STELLANTIS
- STMICROELECTRONICS FRANCE SAS
- SUEZ SA
- THE MATHWORKS
- TOTALENERGIES
- VALEO MANAGEMENT
- VEOLIA

- VICAT SA
- VILMORIN & CIE (GROUPE LIMAGRAIN)
- VINCI SA

## 24 ETI

- ACOME
- ADISSEO
- ARTELIA SAS
- BERGER LEVRAULT
- BME CONSULTING FRANCE (TEREGA)
- BRL GROUPE
- EFECTIS FRANCE
- EKINO
- FLORIMOND DESPREZ VEUVE & FILS SAS
- GAZTRANSPORT ET TECHNIGAZ (GTT)
- HYDRECO GUYANE
- INDULGENT MOMENTS
- KERAN
- KROHNE SAS
- LIM GROUP
- NATRAN
- ONEPOINT
- SAFE METAL
- SEPTODONT
- SOITEC
- TDF
- TRACTEBEL ENGINEERING
- VIBRACOUSTIC NANTES SAS
- WESTINGHOUSE ELECTRIQUE FRANCE

## 65 PME & START UP

- ALGAMA SAS
- ATEME
- BERNARD CONTROLS
- BIOLAFFORT
- BUREAU D'ETUDES SAINT-GERMAIN
- CEEBIOS
- CLINSEARCH
- COMAT AEROSPACE
- CRC SERVICES SAS WEENLO
- EFJM
- EVIDENCE B
- FINEHEART
- FOXSTREAM
- GEOFLEX
- GREENCELL
- HORUS PHARMA
- HYBRIGENICS SERVICES
- IMRA EUROPE SAS
- INFOLOGIC RECHERCHE & DEVELOPPEMENT
- INSTITUT DE RECHERCHES EN INGENIERIE DES SURFACES (IREIS)
- ITK
- ITOPP
- LITHIUM DE FRANCE
- NUMERYX TECHNOLOGIES
- OSE IMMUNOTHERAPEUTICS
- PCA-STREAM
- PREDICT SERVICES
- PROTEC INDUSTRIE
- QUALYSE
- QUANTCUBE TECHNOLOGY

- RINCENT BTP SERVICES
- ROUGERIE + TANGRAM
- SBT HUMAN (S) MATTER
- SEEDS FOR FUTURE (MAOBI)
- SILAB
- SIPEARL
- SOL SOLUTION
- SOLVIONIC
- STRATEGIES
- TEMATYS
- TRAPIL
- TRONICS MICROSYSTEMS
- VIBRATEC
- AERIX SYSTEMS
- AI4R
- ALICE & BOB
- BIOMEMORY
- CAELIS
- CHERRY BIOTECH
- EKTAH SAS
- FHELAB
- FUNARTECH SAS
- GENVIA
- IPSOMEL
- LATTICE MEDICAL
- NAAREA
- NANOBACTERIE
- NEAMINE
- O-KIDIA
- POLYTERAGENE
- REST THERAPEUTICS
- STATINF
- SURGAR
- SYNAPLUS
- WELINQ SAS

## 103 ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- 3iL INGENIEURS
- AGROPARISTECH
- AIX MARSEILLE UNIVERSITE
- AVIGNON UNIVERSITE
- BORDEAUX INP
- CENTRALE LILLE INSTITUT
- CENTRALE LYON
- CENTRALE NANTES
- CENTRALESUPELEC
- CESI
- COMUE DE TOULOUSE
- CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS (CNAM)
- CY CERGY PARIS UNIVERSITE
- DE VINCI HIGHER EDUCATION
- E-ARTSUP
- ECAM-EPMI
- ECOLE CAMONDO
- ECOLE CENTRALE DE MARSEILLE
- ECOLE DE BIOLOGIE INDUSTRIELLE
- ECOLE DE MANAGEMENT DE NORMANDIE
- ECOLE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE (ENAC)
- ECOLE NATIONALE DES PONTS ET CHAUSSEES
- ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANCY (ENS)
- ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE CREATION INDUSTRIELLE (ENSCI)
- ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES ARTS DECORATIFS (ENSAD)

- ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'INGENIEURS DE CAEN (ENSI CAEN)
- ECOLE POLYTECHNIQUE
- ECOLE SPECIALE DES TRAVAUX PUBLICS DU BATIMENT ET DE L'INDUSTRIE (ESTP)
- ECOLE SUPERIEURE DES AGRICULTURES (ESA)
- EFREI PARIS
- ENSAM
- ENSCP - CHIMIE PARISTECH
- ENSTA
- EPITA
- ESIGELEC
- ESME SUDRIA
- ESPCI PARIS
- ESSEC BUSINESS SCHOOL
- ESTIA
- EURECOM
- FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
- ICAM LILLE
- IHEST
- INSTITUT MINES TELECOM (IMT)
- INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE LYON (INSA LYON)
- INSTITUT NATIONAL DU SPORT DE L'EXPERTISE ET DE LA PERFORMANCE (INSEP)
- INSTITUT POLYTECHNIQUE DES SCIENCES AVANCEES (IPSA)
- INSTITUT SUPERIEUR DE L'AERONAUTIQUE ET DE L'ESPACE (ISAE SUPAERO)
- INSTITUT SUPERIEUR DE REEDUCATION PSYCHOMOTRICE (ISRP)
- ISEP
- L'ÉCOLE DE L'AIR ET DE L'ESPACE
- L'INSTITUT AGRO
- MINES PARIS
- ONIRIS
- SORBONNE UNIVERSITE
- STRATE ECOLE DE DESIGN
- TELECOM PARIS
- TOULOUSE BUSINESS SCHOOL
- UNIVERSITE BOURGOGNE-EUROPE
- UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LILLE
- UNIVERSITE CATHOLIQUE DE L'OUEST
- UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1
- UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
- UNIVERSITE COTE D'AZUR
- UNIVERSITE D'ANGERS
- UNIVERSITE DE BORDEAUX
- UNIVERSITE DE BRETAGNE OCCIDENTALE
- UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE
- UNIVERSITE DE CORSE
- UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE
- UNIVERSITE DE LA REUNION
- UNIVERSITE DE LA ROCHELLE
- UNIVERSITE DE LILLE
- UNIVERSITE DE LIMOGES
- UNIVERSITE DE MONTPELLIER PAUL-VALERY
- UNIVERSITE DE NANTES
- UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR
- UNIVERSITE DE RENNES
- UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE
- UNIVERSITE DE STRASBOURG
- UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE BELFORT-MONTBELIARD (UTBM)
- UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE COMPIEGNE (UTC)
- UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE TROYES (UTT)
- UNIVERSITE DE TOULOUSE
- UNIVERSITE DE TOURS
- UNIVERSITE D'ORLEANS
- UNIVERSITE GRENOBLE ALPES
- UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL

- UNIVERSITE LE HAVRE NORMANDIE
- UNIVERSITE MARIE ET LOUIS PASTEUR
- UNIVERSITE PARIS 1
- UNIVERSITE PARIS 8
- UNIVERSITE PARIS CITE
- UNIVERSITE PARIS DAUPHINE - PSL
- UNIVERSITE PARIS SACLAY
- UNIVERSITE PARIS XIII - SORBONNE PARIS NORD (USPN)
- UNIVERSITE POLYTECHNIQUE HAUTS-DE-FRANCE
- UNIVERSITE REIMS CHAMPAGNE ARDENNE
- UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC
- UNIVERSITE TOULOUSE CAPITOLE
- UNIVERSITE TOULOUSE II JEAN JAURES
- UNIVERSITE VERSAILLES ST-QUENTIN (UVSQ)
- VETAGRO SUP

## 34 ORGANISMES DE RECHERCHE ET ORGANISMES PUBLICS

- BRGM
- CENTRE HOSPITALIER GUILLAUME REGNIER
- CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES (CNES)
- CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT (CSTB)
- CNRS
- COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE (CEA)
- GENCI
- HOPITAL NATIONAL DES QUINZE-VINGTS
- HOSPICES CIVILS DE LYON (HCL)
- IFP ENERGIES NOUVELLES (IFPEN)
- IFREMER
- INRAE
- INRIA
- INSERM
- INSTITUT D'ETUDES AVANCEES DE PARIS (IEA)
- INSTITUT DE LA VISION
- INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT (IRD)
- INSTITUT DU CERVEAU ET DE LA MOELLE EPINIERE (ICM)
- INSTITUT NATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL ET DES RISQUES (INERIS)
- INSTITUT PASTEUR
- LABORATOIRE NATIONAL DE METROLOGIE ET D'ESSAIS (LNE)
- MEDES - INSTITUT DE MEDECINE ET PHYSIOLOGIE SPATIALES
- ONERA
- ADEME
- AGENCE DE L'INNOVATION DE DEFENSE (AID)
- AGENCE NATIONALE DE SECURITE SANITAIRE, DE L'ALIMENTATION, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU TRAVAIL (ANSES)
- AGENCE NATIONALE POUR LA GESTION DES DECHETS RADIOACTIFS (ANDRA)
- AMIES
- BPIFRANCE
- CEREMA
- CNCR
- INSTITUT NATIONAL D'ETUDES DEMOGRAPHIQUES (INED)
- MINISTERE DE LA CULTURE
- REUNION DES MUSEES NATIONAUX ET DU GRAND PALAIS

## 25 ASSOCIATIONS

- AMVALOR
- APEC
- ASSOCIATION BERNARD GREGORY (ABG)
- ASSOCIATION DE COORDINATION TECHNIQUE AGRICOLE (ACTA)
- ASSOCIATION DE COORDINATION TECHNIQUE POUR L'INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE (ACTIA)
- ASSOCIATION DES INSTITUTS CARNOT
- ASSOCIATION DES SOCIETES DE RECHERCHE SOUS CONTRAT (ASRC)
- ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE ET LE DEVELOPPEMENT DES METHODES ET PROCESSUS INDUSTRIELS (ARMINES)

- BEAUVAL NATURE
- CDEFI
- CENTRE INFFO
- CIGREF
- COMITE SCIENTIFIQUE PRO ANIMA
- CONFERENCE DES GRANDES ECOLES (CGE)
- CROIX-ROUGE FRANCAISE
- FONDATION DE COOPERATION SCIENTIFIQUE PARIS SCIENCES ET LETTRES (PSL)
- FONDATION FONDAMENTAL
- FRANCE CIMENT (SYNDICAT FRANCAIS DE L'INDUSTRIE CIMENTIERE)
- FRANCE INDUSTRIE
- IKIGAI GAMES FOR CITIZENS
- INTERFORA IFAIP
- IRT SYSTEMX
- MINND2050
- MOUVEMENT DES ENTREPRISES DE FRANCE (MEDEF)
- RESEAU CTI

## 6 CENTRES TECHNIQUES

- CENTRE TECHNIQUE DE MATERIAUX NATURELS DE CONSTRUCTION (CTMNC)
- CENTRE TECHNIQUE DES INDUSTRIES MECANIQUE (CETIM)
- CERIB
- COMITE PROFESSIONNEL DE DEVELOPPEMENT CUIR CHAUSSURE MAROQUINERIE (CTC)
- INSTITUT FRANCAIS TEXTILE HABILEMENT (IFTH)

## 7 FÉDÉRATIONS PROFESSIONNELLES

- ASSOCIATION DES CONSEILS EN INNOVATION (ACI)
- CENTRE NATIONAL INTERPROFESSIONNEL DE L'ECONOMIE LAITIERE (CNIEL)
- FEDERATION DES IND ELECTRIQUES ELECTRONIQUES & DE COMMUNICATION (FIEEC)
- FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL (FFF)
- FEDERATION FRANCAISE DE RUGBY
- FEDERATION NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS (FNTP)
- GIFAS - GROUPEMENT DES INDUSTRIES FRANCAISES AERONAUTIQUES ET SPATIALES

## 21 ACTEURS TERRITORIAUX

- ADI NOUVELLE-AQUITAINE
- AGORANOV
- BRETAGNE DEVELOPPEMENT INNOVATION
- CAP DIGITAL
- CAPENERGIES
- CHOOSE PARIS REGION
- CLERMONT AUVERGNE INNOVATION
- CNRS INNOVATION
- ERGANEO
- GRAND EST DEVELOPPEMENT
- GROUPEMENT PARISIEN INTER-BAILLEURS DE SURVEILLANCE
- HAUTS-DE-FRANCE INNOVATION DEVELOPPEMENT
- INCUBALLIANCE
- INSAVALOR
- INSERM TRANSFERT
- INSTITUT POLYTECHNIQUE DE PARIS
- MAIRIE DE PARIS
- REGION NORMANDIE
- REGION PAYS DE LA LOIRE
- SATT OUEST VALORISATION
- WILCO SERVICE

## 21 CABINETS DE CONSEIL

- 4 INNOVATION
- ABF DECISIONS
- ADOC TALENT MANAGEMENT
- ARTHUR D. LITTLE
- AURIGNAC FINANCE
- AVIZEN
- B-HIVE
- D&CONSULTANTS
- DE GAULLE FLEURANCE AVOCATS NOTAIRE
- EIF INNOVATION
- EURONOVIA SAS
- F. INICIATIVAS (FI GROUP)
- FINOVEUROPE
- FRS CONSULTING
- IN EXTENSO INNOVATION CROISSANCE
- JOLT CAPITAL
- LEADING POINT
- LGI SUSTAINABLE INNOVATION
- REUCIRS
- SELDON CONSEIL
- TECHNOLIS France

## 3 MEMBRES CORRESPONDANTS

- CAROLINE BERGAUD
- JACQUES PINGET
- JEAN-CLAUDE LENAIN

## 4 PARTENAIRES

- AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE (ANR)
- FRANCE UNIVERSITES
- MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE (MESR)
- UDICE - ALLIANCE D'UNIVERSITÉS FRANÇAISES

# Conseil d'administration

---

**Président :** Patrice Caine, Président-directeur général du groupe THALES

**Trésorier :** Jean-Luc Beylat, Président Bell Labs France

## Administrateurs

**Airbus** - Didier Tourrade, Head of R&T Business Development & Partnership

**Aix Marseille Université** - Eric Berton, Président

**Alice&Bob** - Théau Peronnin, Directeur général

**Berger-Levrault** - Mustapha Derras, Directeur de la Recherche et de l'Innovation

**Bouygues** - Christophe Lienard, Directeur de l'Innovation Groupe

**Cetim** - Daniel Richet, Directeur Général

**CNRS** - Antoine Petit, Président

**ESPCI Paris-PSL** - Vincent Croquette, Directeur général

**Essilor** - Angelo ARLEO, VP Head of Neuroscience and Medical Research, EssilorLuxottica

**Framatome** - Hervé Bourrier, Executive Vice-President

**Holcim** - Edelio Bermejo, Directeur Recherche et Développement, Innovation et propriété intellectuelle

**Inria** - Bruno Sportisse, Président

**Naval Group** - Aymeric Bonnaud, Directeur scientifique

**Nokia** - Jean-Luc Beylat, Président Bell Labs France

**Orange** - Jehanne Savi, Senior Vice-Président Innovation

**Schneider** - Vincent Mazauric, Principal Scientist

**Soitec** - Christophe Malleville, CTO

**Sol Solution** - Anne-Sophie Veret, Directrice générale

**STMicroelectronics** - Dominique Thomas, Director funded programs

**Thales** - Patrice Caine, Président-Directeur général

**Université de Paris** - Edouard Kaminski, Président

**Commissaire du gouvernement :** Estelle Dhont Peltraut, Chef du service de l'innovation, du transfert de technologie et de l'action régionale à la direction générale de la recherche et de l'innovation, MESR

**Contrôle budgétaire et comptable :** Olivier Caillou, Contrôleur général CBCM MENJS, MESR

**Commissaire aux comptes :** Bruno Gérard, Ernst & Young Audit

**Comptable :** Gérard Cattan, Aequido

*Composition du Conseil avant l'AG 2025*

Action en faveur  
du doctorat,  
de l'information,  
de la formation

---

# Formation doctorale Cifre



**D**epuis 1981, le dispositif Cifre œuvre à organiser des coopérations de recherche entre les laboratoires académiques et les acteurs socio-économiques, de tous secteurs d'activité et de toutes tailles, en plaçant un doctorant au cœur de leur coopération.

Non seulement le doctorant va acquérir une capacité à développer de la recherche de base mais il va aussi accompagner la transformation de celle-ci en une création de valeur pour l'entreprise. Il acquiert une forme de biculturalité qui caractérise les bientôt 35 000 anciens doctorants Cifre.

Chaque doctorant Cifre se positionne en tant qu'ambassadeur de recherche et développement entre les deux partenaires et démultiplie la densité de coopération car il est formellement engagé au sein des deux équipes.

Il apparaît aussi que pour l'entreprise le docteur Cifre constitue une source de personnels de haute valeur scientifique et savoir-être, aussi bien pour les équipes de recherche et développement que pour d'autres voies de carrière. Nous encourageons vivement les entreprises à utiliser ce dispositif pour accueillir leurs futurs collaborateurs qui se déploieront aussi bien sur des postes de production que des postes de management. Le dispositif Cifre constitue ainsi une voie de *sourcing* les entreprises.

## PRINCIPE DU DISPOSITIF CIFRE

L'ANRT opère le dispositif Cifre pour le compte du MESRE. Ce mécanisme de soutien permet d'allouer une subvention de 42 000 €, sur trois ans, à tout acteur socio-économique, entreprise, association, collectivité territoriale, qui recrute un doctorant pour lui confier une mission de recherche organisée en partenariat avec un laboratoire académique.

Ces travaux, encadrés par un directeur de thèse, ont vocation à aboutir à l'obtention du grade de docteur.

Une revalorisation du salaire minimum brut annuel d'embauche du doctorant mise en place en 2023 l'a porté à 26 400 € en 2025, avec une progression jusqu'en 2026 pour atteindre 27 600 €.

Les dépenses, déduction faite de la subvention, sont éligibles au Crédit Impôt Recherche si l'employeur peut y prétendre.

**1700**  
nouvelles Cifre

**1029**

structures  
bénéficiaires  
distinctes

**38%**

dans les grandes  
entreprises

**13%**

dans les ETI  
(250-5000 salariés)

**36%**

dans les PME  
< 250 salariés

**13%**

dans les collectivités  
territoriales  
et les associations

**39%**

de femmes

**29%**

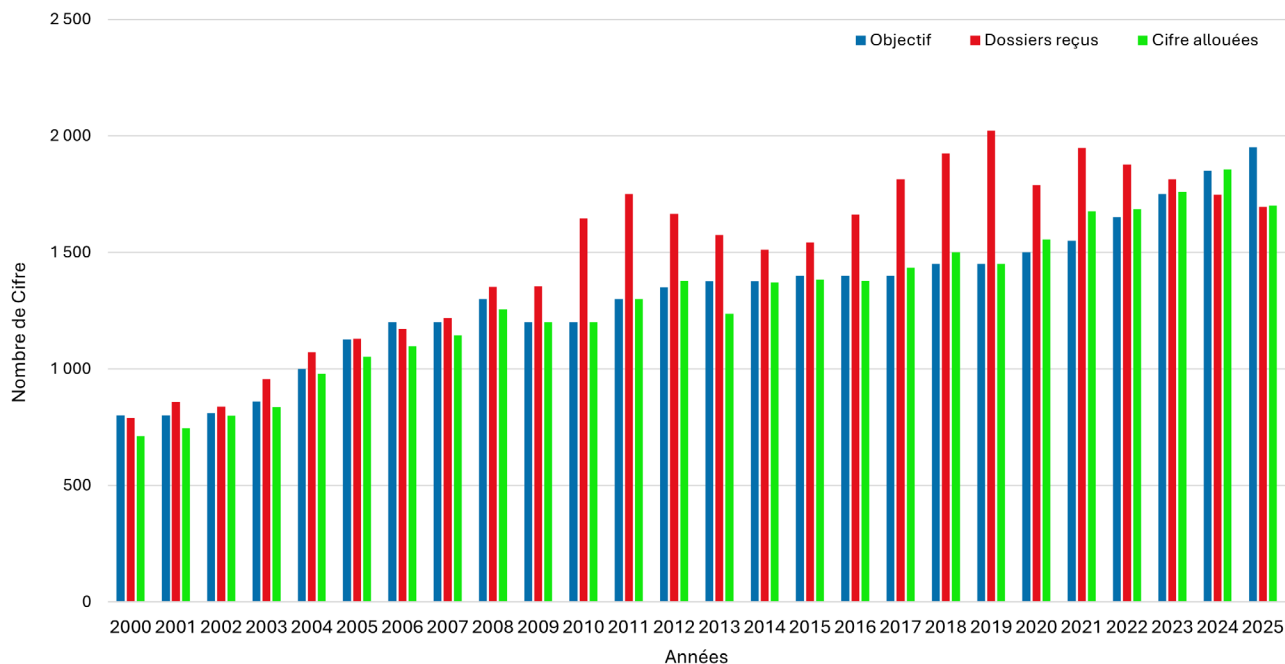
de doctorants  
étrangers

**29%**

sujets en SHS

# Bilan 2025

## ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CIFRE ENTRE 2020 ET 2025



L'année 2025 est une des rares années où le dispositif Cifre n'atteint pas son objectif. Deux raisons à cela, d'une part, celui-ci avait été accru de plus 100 Cifre pour respecter les engagements de la loi de programmation de la recherche – LPR établie en 2020 et appelant une augmentation de 50% des Cifre allouées annuellement d'ici 2027 et, d'autre part, un ensemble de conjonctures en relation avec climat socio-économique actuel.

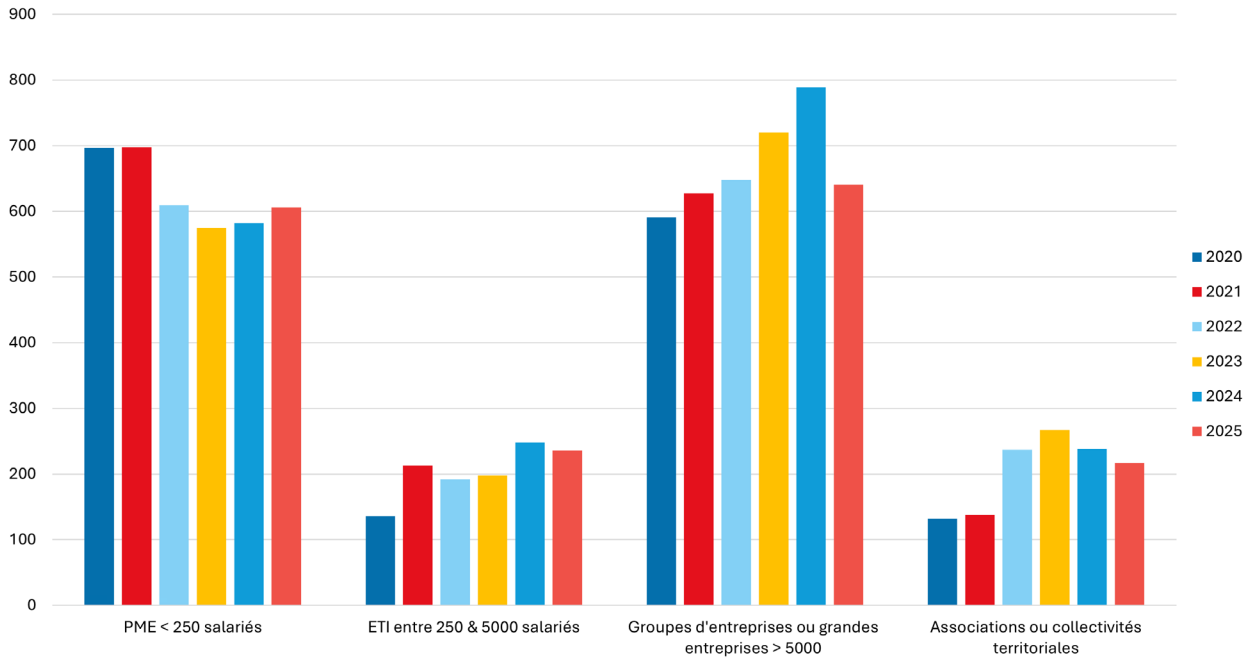
Tout d'abord la succession des crises depuis 2020, qu'elles soient nationales ou internationales, affecte les conditions d'emploi des entreprises qui tendent à adopter une attitude très prudente.

De plus, les entreprises comme les laboratoires rencontrent des difficultés à identifier de bons candidats. Un certain nombre d'entre elles ne programment une Cifre que si elles accèdent facilement à un candidat idoine, il constitue le point d'entrée de leur éventuel engagement.

Par ailleurs, les conditions de contractualisation sont encore trop souvent difficiles, source d'incompréhension. Elles peuvent détourner les entreprises des Cifre et plus largement des coopérations partenariales ; il subsiste un sentiment de ne pas être à l'aise avec le partenariat.

A quoi s'ajoute des laboratoires sous pression, en raison notamment d'un manque de personnels d'appui et d'une course permanente aux financements. Enfin la concurrence de nouveaux dispositifs restera à considérer précisément.

## NOMBRE DE CIFRE SELON LA CATÉGORIE D'ENTREPRISE D'EMBAUCHE ENTRE 2020 ET 2025



La croissance attendue par le ministère en accord avec la LPR était de 5% entre 2024 et 2025 - on devait passer de 1850 à 1950 nouvelles Cifre. Avec 1700 allocations en 2025 le dispositif Cifre s'écarte de 13% de son objectif.

En observant le comportement des entreprises selon leur taille, on constate que les PME ont porté une croissance de 4% alors que les ETI ont reculé de 5% et que les grandes entreprises portent largement la décélération avec un recul de 19%.

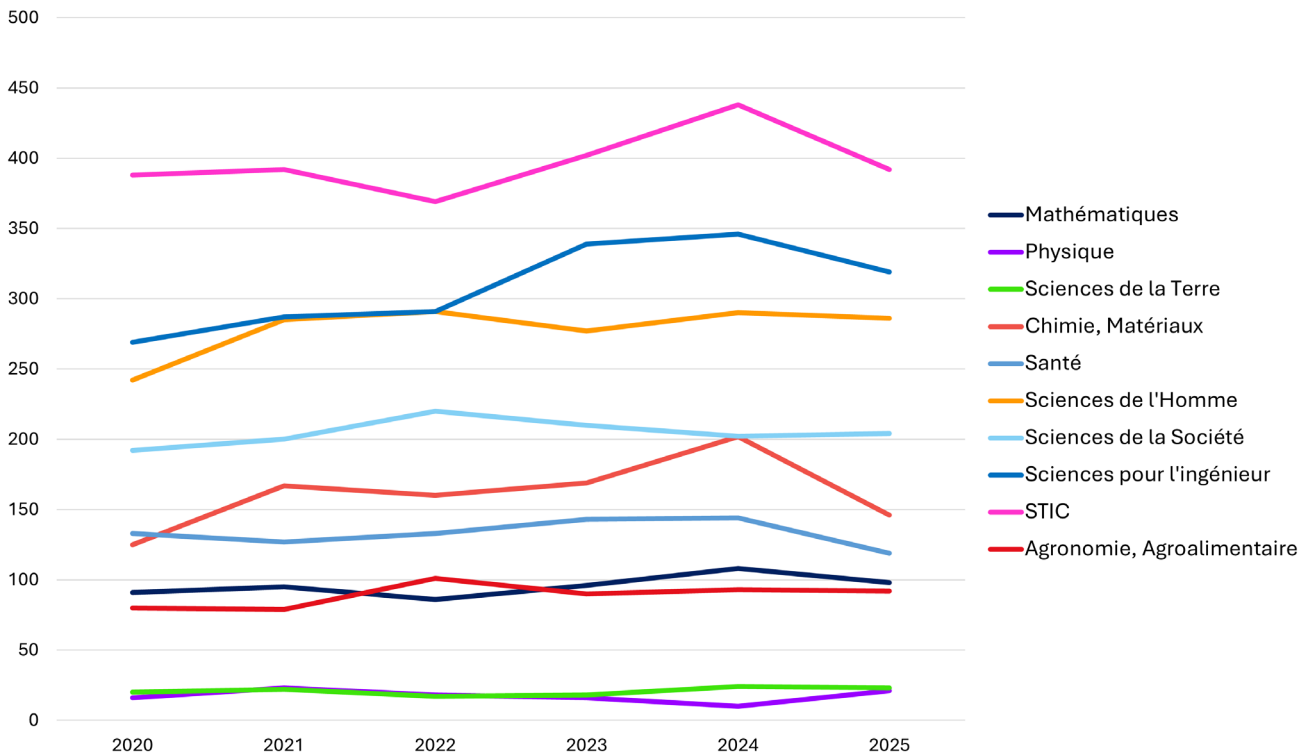
Ce constat est extrêmement intéressant car les PME sont très souvent présentées comme des acteurs socio-économiques qu'il faut aider à déployer de la recherche partenariale. Or il s'avère qu'elles se comportent en leader sur le dispositif Cifre alors que les autres composantes, notamment les grandes entreprises, ont adopté une attitude de très grande prudence.



*Enki produit un travail de grande qualité, tant sur le fond scientifique que dans sa mise en œuvre opérationnelle en contexte industriel. Il fait preuve d'une forte capacité à fédérer en interne, à structurer des collaborations efficaces et à créer une véritable dynamique de recherche au sein de son établissement. Ses travaux témoignent d'une maturité scientifique solide, avec des contributions reconnues par la communauté et un impact tangible dans le domaine du positionnement et de la navigation ferroviaire. Les résultats obtenus ouvrent des perspectives très prometteuses en matière de valorisation industrielle et de transfert technologique. Enki se distingue également par son autonomie, sa rigueur et sa capacité à inscrire ses travaux dans une vision claire et structurée, en parfaite adéquation avec les enjeux scientifiques et industriels du projet Cifre.*

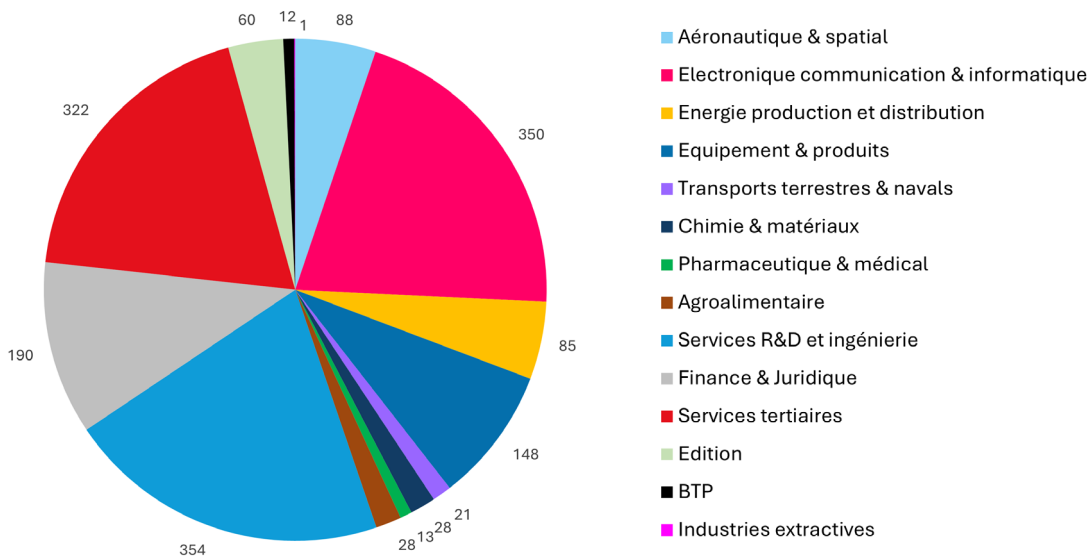
**Pierre-Emmanuel Fayemi,**  
Research & Innovation Manager - IKOS Lab

## ÉVOLUTION DES CIFRE PAR DOMAINE SCIENTIFIQUE ENTRE 2020 ET 2025



Quant aux domaines scientifiques, on constate que les sciences du numérique et les sciences pour l'ingénieur sont installées en tant que disciplines majoritaires au cœur du dispositif Cifre. Elles sont suivies de près par le groupement des sciences de l'Homme et de la société qui représentent de l'ordre de 25% des sujets de thèse. Viennent ensuite la chimie-matériaux et la santé qui ont rejoint le niveau des mathématiques et de l'agronomie. Deux disciplines persistent dans leurs faible représentation la physique et les sciences de la terre.

## RÉPARTITION DES 1 700 CIFRE ACCEPTÉES EN 2025 SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ



## Action de promotion du dispositif Cifre

En 2025, les actions de promotion ont été accentuées en mobilisant l'ANRT au-delà du service Cifre. Comme annoncé en 2024, les canaux de promotion ont été diversifiés sur la base :

- d'une campagne mailing massive et ciblée vers les PME ;
- de webinaires à destination des futurs employeurs d'une part et des étudiants d'autre part ;
- d'une campagne d'intervention auprès des PUI et des universités ;
- du renforcement des participations aux salons professionnels en privilégiant les rendez-vous BtoB avec des entreprises potentielles bénéficiaires de Cifre ;
- de sessions « questions-réponses » en visioconférence avec des étudiants et de futurs employeurs ainsi que des rendez-vous téléphoniques individualisés ;
- d'une campagne massive auprès de 100 000 contacts individuels (entreprises ou structures parapubliques) susceptibles de faire de la recherche en s'appuyant sur un nouveau prestataire externe dont les résultats affichés en matière de ROI (ouverture de mails et nombre de clicks) apparaissent bien supérieurs à ceux précédemment constatés avec le prestataire historiquement sollicité par l'ANRT.

En 2025, on enregistre 5800 contacts directs distincts soit une hausse de 25% par rapport à 2024, tant sur le nombre de personnes sensibilisées au dispositif, mais aussi sur le nombre d'événements individuels réalisés.

Fin 2025, l'ANRT a renforcé son équipe de prospection avec le recrutement d'une chargée de mission dédiée au développement du dispositif Cifre et à l'animation de la communauté Cifre, réunissant docteurs et doctorants.

## Procédures d'accélération de l'attribution des Cifre

En 2024, trois procédures visant à simplifier les attributions des Cifre, sans sacrifier à la qualité des dossiers, ont été mises en place. Compte tenu de l'appréciation positive portée fin 2024 sur ces aménagements, le Ministère et l'ANRT ont décidé de pérenniser ces procédures de simplification en 2025 et les ont notifiées explicitement dans les conditions d'octroi et de suivi du dispositif Cifre mises en ligne en mars 2025.

### Procédure accélérée - *Fast track*

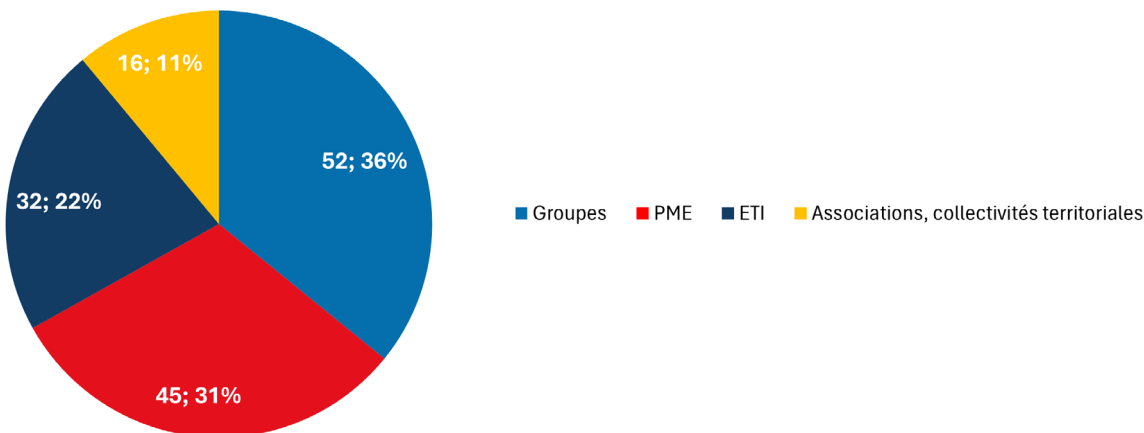
On compte 272 dossiers de demande de Cifre qui ont bénéficié de la procédure « accélérée » pour un total de 145 employeurs distincts. Cette procédure de simplification a été très bien accueillie puisqu'elle permet de sécuriser plus rapidement l'arrivée du doctorant.



*Dotée d'un bon relationnel, agile avec nos outils professionnels, Marie s'est parfaitement adaptée à notre environnement professionnel. Son attitude ouverte et respectueuse a été très appréciée. Tous les collègues soulignent sa disponibilité, son efficacité et son caractère agréable ainsi que son sérieux et sa constance dans l'effort. Les recherches qu'elle a menées dans le cadre de son mémoire, consacré au vitrail dans l'entre-deux guerres à Reims, se révèlent d'ores et déjà particulièrement utiles. Elles contribuent ainsi activement à la préparation et à la valorisation de notre futur parcours muséal, en apportant des éléments nouveaux et documentés sur un pan encore peu étudié de l'histoire rémoise.* ”

**Marie-Hélène Montout-Richard**, Directrice des musées d'art,  
Direction de la Culture et des Patrimoines, Reims

### RÉPARTITION DES 145 EMPLOYEURS DISTINCTS AYANT BÉNÉFICIÉ DE LA PROCÉDURE ACCÉLÉRÉE EN 2025



## Procédure « LabCom »

En 2025 le mécanisme facilitant l'accès aux Cifre des lauréats des projets LabCom labélisés par l'ANR en évitant la double expertise, a permis l'attribution sans expertise scientifique de six projets. Ces projets sont portés par cinq PME et un groupe.

L'ANRT est invitée en simple auditeur aux rapports finaux d'expertise des projets LabCom/ANR permettant d'identifier en amont les entreprises qui prévoient la mise en place d'une Cifre dans la planification des travaux des projets LabCom retenus.

## Procédure « chaire industrielle »

La procédure dite « chaire industrielle » repose sur un principe similaire à la procédure « LabCom » autorisant l'exemption d'expertise scientifique d'une demande de Cifre qui serait portée dans le cadre d'un financement de chaire industrielle accordée par l'ANR. Au titre de 2025, seul un projet porté par une PME a bénéficié de cette procédure de simplification.

## Agréments d'exemption d'expertise scientifique

On compte 486 Cifre accordées en 2025 sous procédure d'agrément, soit 28,5% de l'ensemble des acceptations en baisse de 3,2 points par rapport à 2024, mais de manière moindre que celle enregistrée pour l'ensemble des grandes entreprises.

Fin 2025, la troisième vague d'agréments d'exemption d'expertise scientifique a pris fin pour les 29 structures bénéficiaires dont la grande majorité se verra proposer son renouvellement pour les trois prochaines années.

La mairie de Paris reste la seule collectivité territoriale dont la volumétrie de demandes de Cifre et la qualité de la préparation des projets autorisent la mise en place de l'agrément d'exemption d'expertise scientifique.

## Système d'information et de gestion des Cifre

La direction de projet s'est renforcée en 2025 et a permis :

- une refonte de l'ergonomie de l'outil tant pour les utilisateurs internes à l'ANRT que pour les bénéficiaires du dispositif. Les retours des utilisateurs sont positifs et l'outil répond mieux aux exigences de gestion des dossiers Cifre, notamment pour les bénéficiaires dont la volumétrie de dossiers est importante ;
- l'insertion du questionnaire socio-économique dans l'outil, répondant à la demande des DRARI, permettant une analyse plus fluide et mieux intégrée de ladite expertise.

## Enquête sur le devenir des Cifre

L'Enquête menée en 2024 permet d'accéder aux parcours des anciens doctorants Cifre un an après la fin de leur convention (Cifre terminées en 2022, « Enquête N+1 ») et cinq ans après (Cifre terminées en 2018, « Enquête N+5 »).

Le taux de réponse est le plus bas observé au cours des sept dernières années pour la cohorte N+5 (161 réponses ; 330 réponses pour l'Enquête N+1). Des biais d'analyse sont donc possibles pour cette population et nous obligent à rester prudents dans l'interprétation et la comparaison des résultats avec les années antérieures.

Le taux de soutenance annoncé est élevé, en hausse de 2 points par rapport à 2023 pour les deux populations : 90% pour la population N+1 (contre 88%) et 98% pour la population N+5 (contre 96%).

La grande majorité des anciens doctorants Cifre considère que la Cifre leur offre de réelles perspectives de carrière : plus de 80 % répondent qu'elle constitue un véritable tremplin pour leur insertion professionnelle. Le taux d'insertion professionnelle reste stable en début de carrière par rapport à la précédente enquête N+1 (88%), à son meilleur niveau depuis l'enquête de 2019. Celui de la population N+5 recule de 6 points (81%) mais demeure dans la moyenne des valeurs constatées au cours des 5 dernières années.

La proportion d'anciens doctorants en recherche d'emploi :

- se situe, pour la population N+1, dans la moyenne des enquêtes menées depuis 2018 (6,1%) ;
- est de 1,2 % pour la population N+5 (2 répondants). Ces deux anciens doctorants ont chacun exercé au moins deux activités professionnelles depuis la fin de leur Cifre.

L'entrepreneuriat au sein de la population N+1 se stabilise par rapport à 2023 (7,1%), celle de la population N+5 (13,1%) progresse pour atteindre son niveau le plus élevé, comparable à celui des années 2021 et 2022.

Concernant les emplois occupés, les résultats s'inscrivent dans la continuité des enquêtes précédentes :



*Axelle sait s'adapter à la complexité d'un encadrement industriel et académique. Elle participe aux rituels de l'équipe, et sait faire preuve de pédagogie pour partager ses travaux avec ses collègues. Parfaitement intégrée à l'équipe, elle sait solliciter les personnes compétentes pour l'accompagner dans ses travaux, et se montre présente pour accompagner la montée en compétence de ses collègues sur la caractérisation de l'ingénierie des machines et les essais en stack. Axelle a également su valoriser ses résultats par des publications et des présentations lors de conférences, participant ainsi au rayonnement du groupe. Un brevet est en cours de rédaction pour sécuriser la solution technique prometteuse qu'elle a mis en œuvre dans le cadre de ses travaux.*



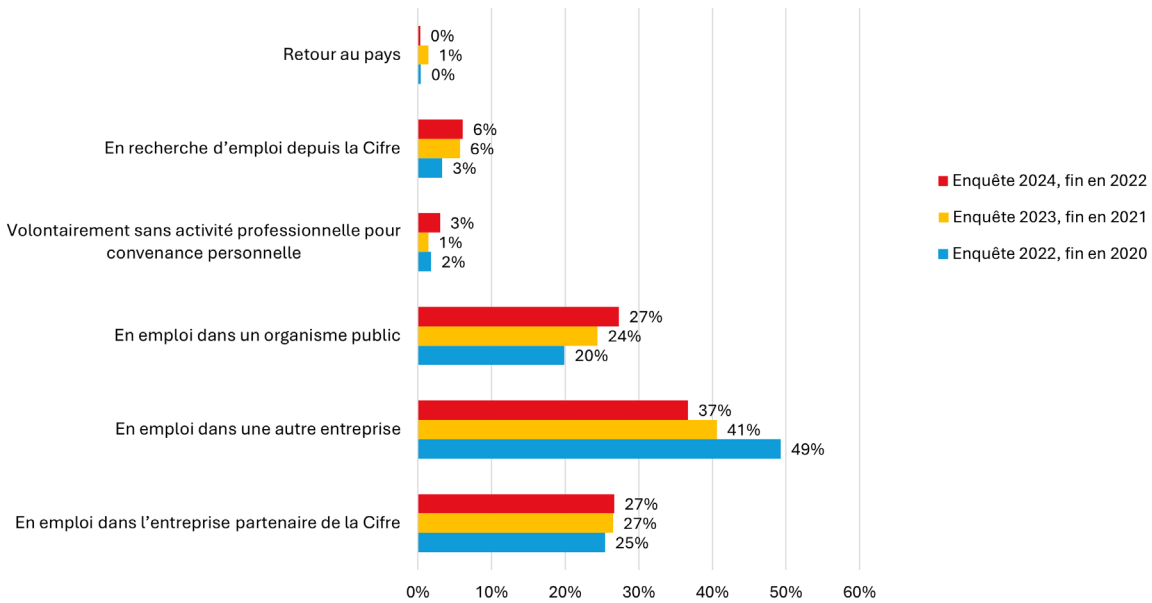
**Marion Scohy**, Experte pile à combustible BEM,  
Direction Technique - Safran Power Units

- La majorité des docteurs Cifre exerce en France (89% de la population N+1, 90% de la population N+5).
- Les anciens doctorants Cifre travaillent majoritairement dans le privé et leur proportion augmente au cours du temps (63,6% pour la population N+1 / 75,8% pour la population N+5). Soulignons que la baisse du taux d'emploi dans le secteur privé constatée depuis les enquêtes 2021/2022 se poursuit pour la population N+1, alors qu'elle se stabilise pour la population N+5. En parallèle, la part des anciens doctorants employés dans le secteur public continue d'augmenter, atteignant 27,3% pour la population N+1 et 22,3% pour la population N+5.
- Parmi les anciens doctorants employés dans le privé, un peu plus du quart (26,7%) reste dans la structure porteuse de la Cifre en début de carrière, consolidant ainsi les chiffres de 2023 (26,5%) et 2022 (25%) et confirmant la tendance à la baisse par rapport aux enquêtes antérieures (35% pour l'enquête 2021, 39% en 2020). Après 5 ans, ce taux (26,1%) est l'un des plus hauts constatés depuis 2017.
- Les anciens doctorants ont été recrutés sous statut cadre pour la plupart dans le privé (94,3% pour l'Enquête N+1, 92,6% pour l'Enquête N+5) et dans une moindre mesure dans le public (66% pour l'Enquête N+1, 69% pour l'Enquête N+5).
- Dans le secteur public, le recours au CDD est majoritaire au sein de la population N+1 (71% des répondants) et diminue après cinq ans (47% des répondants). Le secteur privé quant à lui recrute principalement en CDI dès le début de carrière (92,4% pour l'Enquête N+1 ; 95,1% pour l'Enquête N+5).
- La R&D constitue l'activité principale des anciens doctorants, plus développée dans le secteur public que privé. Sa part diminue au fil du temps, davantage dans le secteur privé : 88% dans le public, 74% dans le privé (population N+1) contre 78% dans le public et 52% dans le privé (population N+5).
- Le ressenti des anciens doctorants vis-à-vis de leur poste actuel est positif et s'apparente à celui des générations précédentes : quelle que soit la population, ils sont plus de 90% à être satisfaits de leur situation professionnelle et plus de 81% à considérer leur poste en adéquation avec leur niveau d'étude et leur expérience professionnelle.

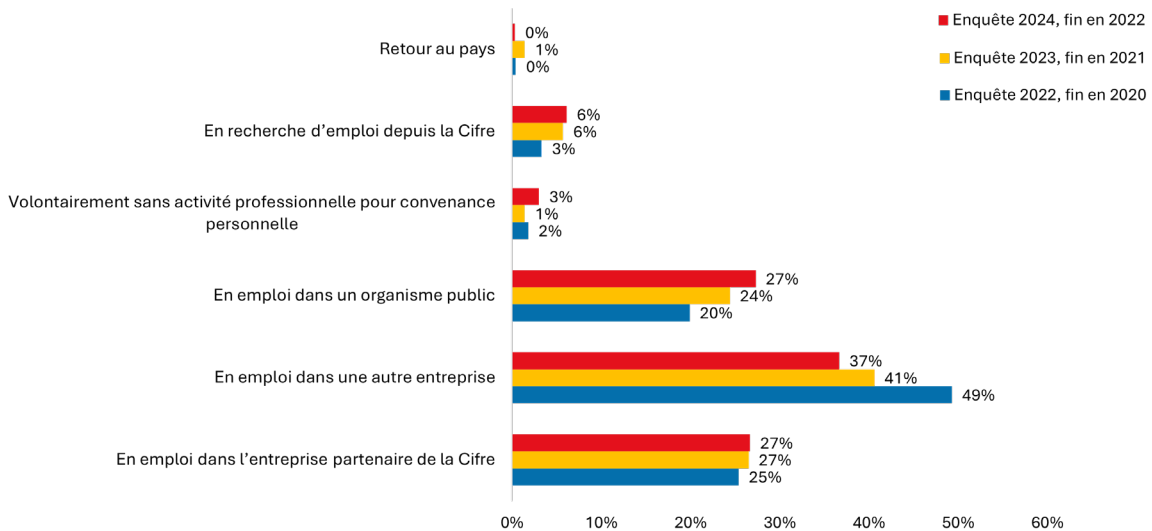
Le salaire médian - 45 k€ pour la population N+1, 51k€ pour la population N+5 - progresse par rapport aux six dernières enquêtes, il est le plus haut constaté depuis l'existence des enquêtes. Néanmoins, les disparités perdurent entre les salaires médians des hommes et celui des femmes, ces premiers restant mieux rémunérés : + 8,7% pour l'Enquête N+1, +9,4% pour l'Enquête N+5.

Comme en 2023, les PME, rassemblant 43 % des répondants N+1, restent les premières à recruter les anciens doctorants Cifre en début de carrière, suivies de près par les grandes entreprises (35% des répondants). La part des grandes entreprises dans l'embauche des jeunes docteurs recule légèrement par rapport à 2023 au profit des ETI (22% des réponses). Cinq ans après la fin de Cifre, cette tendance s'observe également : la part des grandes entreprises dans l'emploi des anciens doctorants diminue à 36,5 %, égalant celle des PME et atteignant son niveau le plus bas depuis 2016.

## 1 AN APRÈS LA FIN DE LA CIFRE



## 5 ANS APRÈS LA FIN DE LA CIFRE



# Formation doctorale Cifre-Défense

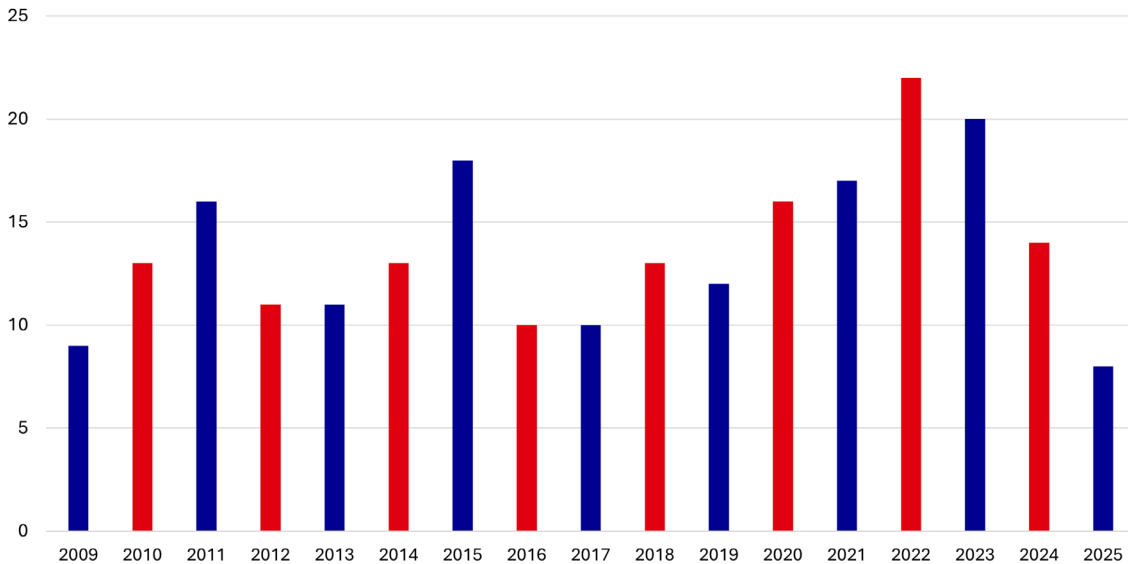


AGENCE  
INNOVATION  
DÉFENSE



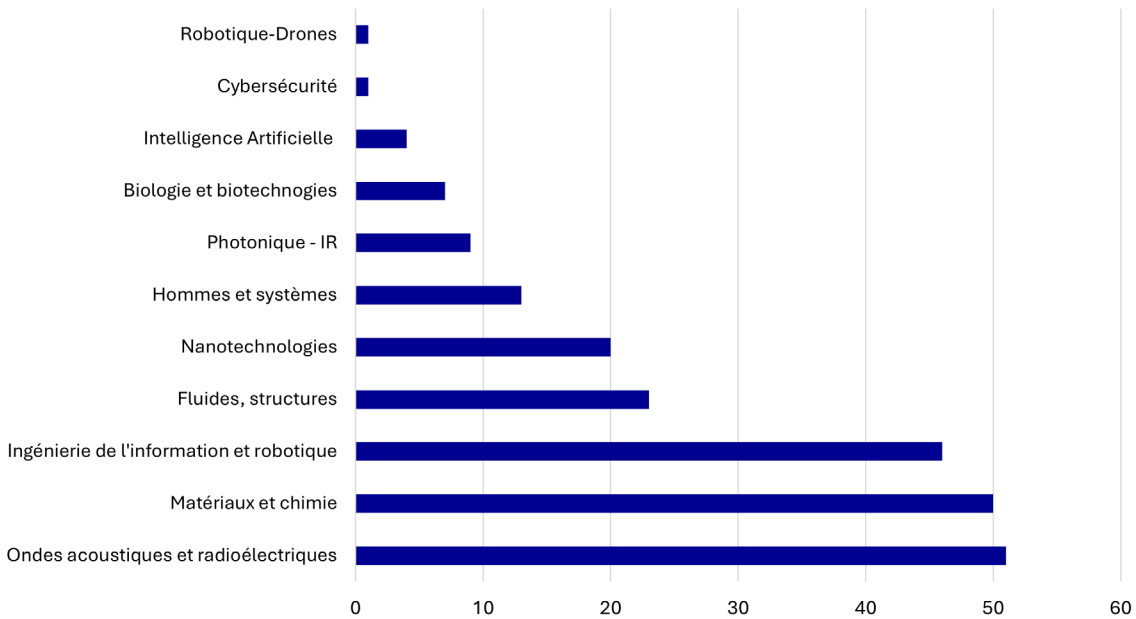
L'ANRT est opérateur des Cifre-Défense pour le compte du ministère des Armées depuis la création de ce dispositif en 2009. La convention cadre qui précise les conditions dans lesquelles l'AID-MA et l'ANRT mettent en œuvre et développent les Conventions Cifre-Défense a été renouvelée début 2025. L'ANRT remercie le ministère des Armées de sa confiance.

## NOMBRE DE NOUVELLES CIFRE-DÉFENSE PAR ANNÉE



Depuis 2009, le programme Cifre-Défense totalise 233 financements de thèse dont seulement huit au titre de 2025. Après 2022 qui a marqué l'année record avec 22 projets, le nombre de projets financés par le ministère des Armées ne cesse de diminuer. La baisse de l'enveloppe budgétaire allouée aux thèses Cifre-Défense observée en 2024, de l'ordre de 25%, se confirme donc en 2025. La raison invoquée est celle d'une réorientation budgétaire qui est aujourd'hui dirigée vers la production de l'armement.

## CIFRE-DÉFENSE ALLOUÉES SUR LA PÉRIODE 2009-2025 - DOMAINES SCIENTIFIQUES



Depuis 2009, trois thématiques majeures se distinguent : matériaux et chimie ; ondes acoustiques et radioélectriques ; ingénierie de l'information et robotique. Suivent les domaines des nanotechnologies et des fluides et structures correspondant chacune à une vingtaine de projets. Les autres thématiques telles que biotechnologies et relations hommes-systèmes sont minoritaires. L'intelligence artificielle, qui a émergé en 2023, s'installe ainsi qu'une nouvelle thématique portant sur la robotique et les drones.

# Programme Cofra

## Conventions de Formation par la Recherche en Administration



Après deux années d'expérimentation, le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Es-pace (MESRE) revisite ce programme pour lui donner une nouvelle dynamique. Il en confie l'organisation à l'ANRT, qui remercie le ministère de sa confiance.

La recherche et l'irrigation de la fonction publique avec des personnalités formées par la recherche consti-tuent des leviers à mobiliser pour répondre aux défis multiples d'un monde en transition, pour innover et pour transformer l'action publique.

### Le programme Cofra poursuit deux objectifs

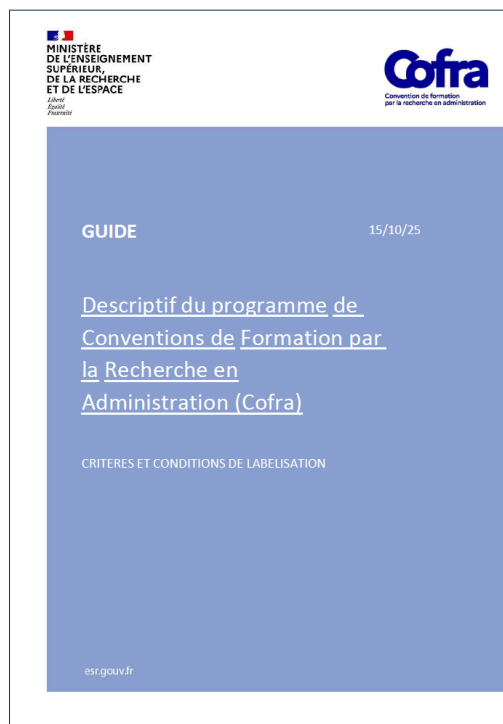
- Renforcer les liens entre la recherche académique et l'ac-tion publique en favorisant l'émergence de partenariats autour de projets de recherche doctorale répondant aux enjeux de transformation de l'action publique et aux problématiques émergentes pour les administrations de l'État ;
- Donner des perspectives professionnelles aux docteurs au sein de l'administration d'État.

Le **label « Cofra »** des projets déposés auprès de l'ANRT cer-tifiera la conformité du projet de Cofra avec les objectifs du programme et permettra d'offrir aux doctorants un accom-pagnement dédié.

[Télécharger le guide](#)

### Un projet doctoral Cofra est à la fois :

- Un projet de formation par la recherche, préparant no-tamment le doctorant à une poursuite professionnelle dans la fonction publique d'État ;
- Un projet de recherche doctorale partenariale, sur un sujet de recherche d'intérêt commun pour un doctorant, pour un laboratoire de recherche académique et pour une administration de l'État.



# Valorisation des travaux des doctorants

## ReSCI, ma recherche j'en parle !

Organisées depuis 2014 et s'inspirant de ce qui se pratique à Cambridge, ces rencontres offrent aux doctorants Cifre l'opportunité de présenter leurs travaux devant la communauté Cifre - doctorants, tuteurs en entreprise et directeurs de thèse mais aussi devant les membres de l'ANRT.

Ces rencontres traduisent aussi la volonté d'organiser des échanges intergénérationnels au cours desquels les doctorants Cifre font preuve d'une très grande maturité scientifique et professionnelle.

### 26 mars – Les grands enjeux de la ville et de la mobilité durable

Sous la présidence de Frédéric Bourquin, vice-président délégué à l'innovation, Université Gustave Eiffel Université Gustave Eiffel

**Alexandre Auvray** (AREP / Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)  
*Intégrer les enjeux de biodiversité dans l'aménagement des quartiers à fortes contraintes techniques ? Quartiers de gare, acteurs et paysages*

**Anne Gippet** (Métropole DPST UT - EVS-Rives / ENTPE – Laboratoire LAET)  
*Mobilité périurbaine durable, à l'appui des zones d'activités productives*

**Lucille Morio** (Communauté de communes Erdre & Gesvres / Vélo & Territoires / Nantes Université UMR ESO 6590 CNRS)  
*Les aménagements cyclables en territoires peu denses, de la planification à la mise en œuvre. Comment s'adaptent les approches issues des cœurs urbains denses aux espaces d'urbanisation diffuse ?*

**Manon Espinasse** (Bordeaux Métropole / Laboratoire Ville Mobilité Transport - Université Gustave Eiffel-Ecole nationale des ponts et chaussées / Observatoire de la condition suburbaine - École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est)  
*L'autoroute urbaine et péri-urbaine bordelaise, une infrastructure de multi-modalité ? Intégrer la voie rapide dans la ville résiliente*

### 31 mars – Empreinte environnementale du numérique en partenariat avec le Cigref

Sous la présidence conjointe de Xavier Guchet, professeur, Université de technologie de Compiègne et Flora Fischer, directrice de mission - déléguée au Numérique Responsable, Cigref

**Bénédicte Kongo** (IMT Atlantique / Orange)  
*Impacts sociétaux, environnementaux et économiques des infrastructures numériques*

**Adrien Berthelot** (ENS Lyon / Octo Technology)  
*Évaluation accélérée et assistée des impacts environnementaux d'un Système d'Information avec l'ensemble de ses services numériques*

**Thibault Simon** (Université de Lille / Orange Innovation)  
*L'Eco-Conception Logicielle : Estimation et Réduction de l'Empreinte Environnementale des Logiciels*

### 23 avril – Réparation tissulaire : apport des biomatériaux innovants et de la chirurgie du futur

Sous la présidence de Jean-Marc Collombet, chef de l'unité biothérapie ostéo-articulaire, IRBA

**Justine Perarnaud** (Nantes Université / Biomatlante)  
*Développement d'un nouveau substitut osseux composite à base de phosphates de calcium*

**Lorinne Adam** (Université de Reims)  
*Un dispositif médical implantable respectueux de l'environnement, issu des tissus périnataux traités au dioxyde de carbone supercritique*

**Perrine M'Pemba** (IRBA / Episkin L'Oréal)  
*Etude comparative de peaux reconstruites en milieu défini avec différents supports dermiques poreux synthétiques pour évaluer leur potentiel pour la greffe de grands brûlés*

### 23 juin – Ethique et numérique en partenariat avec le Cigref

Sous la présidence conjointe de Thierry Ménissier, professeur, Grenoble-IAE, Université Grenoble-Alpes et de Flora Fischer, directrice de mission - déléguée au Numérique Responsable, Cigref

**Adrien Tallent** (Sorbonne Université / SNCF RESEAU)  
*Gouvernance et éthique de la donnée, gouvernance par la donnée : vers un nouveau contrat social ?*

**Stanislas Renondin de Hauteclocque** (Université Paris Cité / ORANGE SA)  
*Intelligence artificielle, la recherche d'un régime juridique : Contribution à l'étude de la compatibilité d'une approche par les risques et d'une approche par les droits.*

**Elisabeth Leblanc** (Docteure en psychologie du travail et des organisations. Université Lumière Lyon 2 / GREPS / Anact)  
*Livreurs des rues, la Metis à l'épreuve de la plateformes du travail*

## 15 octobre – Innovation, créativité et utilité sociale dans le secteur culturel

Sous la présidence de Vincent Poussou, directeur des publics, éducation et territoires dans des grands établissements (Parc de la Villette, Centre Pompidou, GrandPalaisRmn)

**Hugo Bernard** (Université Paris Nanterre / Tactile Studio) et Marie-Laure Even Moreau (Université Sorbonne Paris-Nord / Tactile Studio)  
*Médiation inclusive : processus et effets dans une logique d'amélioration continue*

**Jeffky Joseph** (Université de Lille / Ville de Lille)

*Discours autour d'un partenariat scientifique pour promouvoir la cultures-cientifique à l'école primaire*

**Ainhoa Nicolas** (Université de Nîmes, Laboratoire Projekt / Agence XNS)  
*Un design thermorégulateur de technique pauvre nourri de l'histoire matérielle de l'architecture, comme une source de proposition face à l'urgence climatique*

**Pham Bao Thy Nguyen** (Université de Lorraine / A2Z Art Gallery)

*Recherche sur la scène de l'art contemporain vietnamien en France depuis 2014 à travers une démarche participative et immersive*

## 10 décembre – Technologies centrées humain au service d'une industrie responsable

Sous la présidence de Hind Bril El Haouzi, professeur, Université de Lorraine

**Seyni Kane** (Orange Innovation / Institut Polytechnique de Paris)  
*Mieux prendre en compte la sécurité et la vie privée dans les identités numériques*

**Ranya Bennani** (EDF R&D / CNAM)

*Concevoir et intégrer des IA explicatives de confiance : conditions socio-techniques et d'usage pour des technologies centrées sur l'humain en contextes professionnels et domestique*

**Pauline Armary** (Université de Bourgogne)

*L'IA hybride au service de la modélisation des processus et de la prise de décision au sein des entreprises*

**Kenza Alaoui Sosse** (BayBridgeDigital / Université Paris Cité)

*Transition de l'architecture commerciale vers un univers de commerce de détail virtuel redéfinissant l'expérience client personnalisée : la réalité augmentée pilotée par l'IA, états cognitives et attractivité perçue de la boutique*

## 17 décembre – Education, outils numériques et intelligence artificielle

Sous la présidence de Johannes Ziegler, directeur de recherche au CNRS, Aix-Marseille Université

**Camille Roulet** (Centre de Recherche en Neurosciences de Lyon – Université Claude Bernard Lyon 1 / Glaaster)

*Profils de lecteurs et adaptations graphiques du texte : perspective d'un système d'intelligence artificielle pour l'éducation inclusive*

**Matisse Poupard** (Université de Bordeaux / INRIA / Catie)

*Technologies immersives pour l'enseignement : étude des relations entre charge cognitive et curiosité des apprenants*

**David Devaux** (Université Bourgogne Europe - Laboratoire CIMEOS / Association le Don du Souffle)

*Le concept de gamification comme modèle d'éducation thérapeutique du patient atteint du syndrome d'apnée du sommeil*



*Merci encore de m'avoir offert cette occasion d'accompagner la recherche, et vos recherches en particulier, qui sont passionnantes et que vous avez su rendre accessibles dans ce format très court, c'est un exploit ! Elles montrent aussi combien les échanges entre vos expertises et le monde professionnel est riche. Tous mes vœux de réussite jusqu'à la finalisation vous accompagnent.*

*Et merci à l'équipe de l'ANRT pour l'invitation et la parfaite organisation !*

**Vincent Poussou**, ancien directeur de l'éducation, des territoires et de la photographie de la Réunion des Musées nationaux et du Grand Palais des Champs-Élysées

## Ma recherche, j'en parle aux jeunes élus des Conseils municipaux jeunes

L'ANRT a poursuivi l'expérimentation, démarrée en décembre 2024, qui vise à rencontrer les plus jeunes pour les éveiller à la formation doctorale même si pour eux ce niveau d'étude est encore très loin de leur quotidien.

### 18 juin – Rencontre avec le Conseil municipal des jeunes de Saint-Omer

Encadrement : Hemeline Weslinck

La séance a été introduite par Morgane Heroguel, conseillère municipale, et Clarisse Angelier. Le message à destination des jeunes élus est clair : « la recherche est le levier de la compétitivité et de l'avenir des citoyens ».

**Rose Uomobono** (ENSAG / Vinci SA) a présenté ses travaux sur les sols pollués et leur renaturation en ville, invitant les jeunes élus à « apprendre à regarder les choses, à s'étonner, à faire ensemble pour prendre soin des sols ».

**Romain Biard** (Université Claude Bernard Lyon 1 / Association sportive Toulouse Football Club) a abordé l'inclusion des femmes dans le football. Il a montré combien les inégalités persistent malgré des règles communes, et comment le cycle menstruel peut impacter la pratique sportive.



Les jeunes élus du CMJ se sont emparés de ces sujets avec enthousiasme. Ils ont posé des questions pertinentes, partagé leurs expériences locales et proposé des pistes d'action. Cette rencontre a été l'occasion d'enrichir leur réflexion sur les politiques publiques locales, la transition écologique et l'inclusion sociale. Ces échanges montrent combien la recherche peut nourrir l'action citoyenne, et combien les jeunes peuvent inspirer le monde de la science.

## Ma recherche, j'en parle dans les classes

L'ANRT a poursuivi l'expérimentation, démarrée en décembre 2024, qui vise à rencontrer les plus jeunes pour les éveiller à la formation doctorale même si pour eux ce niveau d'étude est encore très loin de leur quotidien.

### 7 octobre – « Doctorants dans les classes », Fête de la science, au sein de l'école élémentaire Armand Brousse à Saint-Melaine-sur-Aubance, classe de CM2

En partenariat avec les directions des services départementaux de l'Education nationale des cinq départements des Pays de la Loire, des trois universités, de leur pôle doctoral régional, de deux associations de médiation scientifique (Terre des Sciences et Le Zoom), ainsi que de la Région Pays de la Loire.

### 27 novembre – « Doctorants dans les classes », Fête de la science, intervention de Paul Fenech, doctorant Nantes Université / Nantes métropole et Kevin Giraud-Arzul, Nantes Université / Conservatoire du littoral et des rivages lacustres au sein d'une école élémentaire à Laval

## Remises de prix

### Prix de thèse IFPEN-ANRT - 2025

Depuis 2022, l'IFPEN et l'ANRT sont associés pour décerner le Prix de thèse **Collaboration science-industrie pour la transition écologique**.

**Julie Dubuit, lauréate 2025**, a été récompensée pour ses travaux sur le développement d'une nouvelle technologie innovante et durable de protection cathodique du béton armé contre la corrosion en environnement marin : la protection cathodique biogalvanique (PCBG).

Cette solution s'inspire du principe des piles à combustible microbiennes qui sont des convertisseurs d'énergie bio-électrochimique capables d'extraire de l'énergie des fonds marins grâce à des micro-organismes électroactifs.

La thèse Cifre a été réalisée dans l'entreprise CORROHM en partenariat avec les laboratoires LMDC (Laboratoire Matériaux et Durabilité des Constructions et LGC (Laboratoire de Génie Chimique de Toulouse).

[Retrouvez l'entretien avec Julie Dubuit](#)

Le prix a été remis lors des Rendez-vous Carnot le 15 octobre 2025 à Lyon par le président du Jury, Olivier Appert et l'ANRT, représentée par Clarisse Angelier, déléguée générale.



### Prix de thèse Académie nationale de pharmacie - ANRT

L'Académie nationale de pharmacie et l'ANRT se sont associées en 2024 pour créer un prix de thèse Cifre en Santé afin d'éclairer davantage les travaux doctoraux réalisés dans un cadre partenarial notamment sur les thématiques i) de la santé au sens large y compris les technologies au service de la santé, ii) des sciences biologiques, physico-chimiques et pharmaceutiques en lien avec les produits de santé et iii) de la dermatologie ou de la cosmétologie.

Reconduit en 2025, le prix de thèse Cifre de l'Académie Nationale de Pharmacie a été décerné à **Candice Roux** pour sa thèse intitulée : « *Intérêt de ligands des récepteurs sérotoninergique de type 4 pour le traitement des déficits cognitifs et des troubles de plasticité hippocampique associés* ». Cette thèse a été réalisée en partenariat avec l'entreprise PORSOLT.

L'annonce officielle du palmarès a été prononcée en séance de l'Académie par la présidente du jury des prix le 5 novembre 2025, Madame le Pr Atkinson-Capdeville. La remise du prix a eu lieu lors de la première séance solennelle de l'année le mardi 13 janvier 2026.



### Prix FIEEC-BPIFRANCE de la recherche appliquée

Organisé en partenariat avec l'ANRT et le Club Rodin, ce prix, remis au cours de la conférence des 100 ans de la fédération, distingue des travaux de recherche appliquée ayant un impact concret sur la performance, la croissance et l'emploi industriel en France, en valorisant les coopérations entre chercheurs et PME ou ETI. L'innovation récompensée permet de réduire les pertes de matières premières stratégiques dans le processus industriel.

Le lauréat **Victor Senergues**, docteur en mathématiques appliquées a réalisé une thèse Cifre au sein de Reeverse Systems, avec un encadrement scientifique du Laboratoire des sciences du numérique de Nantes (LS2N). Il a mis au point un nouveau modèle d'optimisation matière avancée et surtout inédit avec le développement d'algorithmes d'optimisation qui permettent de réduire les pertes de moitié, soit une économie représentant jusqu'à 15 % des approvisionnements.



## Prix de thèse INSA - Lyon

Le prix a été attribué à **Adrien Marsick**, Cifre portée conjointement par le laboratoire LVA, et l'entreprise ENGIE Green. La thèse associe à la fois des considérations scientifiques et résolument applicatives - estimation de la gravité des endommagements de roulements par analyse vibratoire pour les boîtes à engrenages d'avions civils et la maintenance prédictive des éoliennes ; une production scientifique remarquable ; une évaluation laudative par les pairs ; une implication collective dans l'animation de la recherche appliquée et des activités de formations pédagogiques ; un rapport scientifique dénotant d'une excellente maturité, mettant à la fois en avant les contributions scientifiques et industrielles.

Le prix a été remis le 13 juin 2025 par l'ANRT, représentée par Clarisse Angelier déléguée générale.



# Information et formation au déploiement de la recherche et du développement dans le privé

## Petits déjeuners stratégiques

Ces temps d'échange entre des personnalités dirigeantes de la R&D française publiques et privées avec les membres de l'ANRT sont très appréciés. Ils offrent une communication sur les stratégies et les enjeux clés en matière de recherche, d'enseignement supérieur et d'innovation. Généralement en mode hybride, ces rendez-vous permettent aux participants de croiser leurs visions et leurs retours d'expérience, dans une grande diversité de secteurs.

23 JANVIER



**Olivier Sala**, vice-président en charge de la recherche et de l'innovation ;  
**Jan Mertens**, directeur scientifique ;  
**Elodie du Fornel**, conseillère scientifique principale – ENGIE



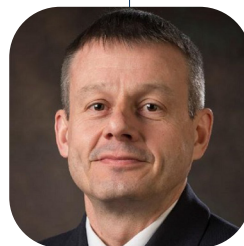
6 FÉVRIER



**Jérôme Bailly**,  
directeur de la Recherche et de l'Innovation,  
et **Guillaume Stahl**, directeur Science  
et Technologie – Suez



20 FÉVRIER



**Patrick Aupart**,  
directeur de l'AID,  
ministère des Armées



13 FÉVRIER



**Sylvie Pommier**,  
coordinatrice du doctorat – MESR



20 MARS



**Nathalie Volpe**,  
directrice internationale  
Innovation et R&D – Chanel

**CHANEL**

10 AVRIL



Véronique Balbo-Bonneval,  
directrice – IHEST



12 JUIN



Arnaud Siraudin,  
directeur associé – Arthur D. Little



3 JUILLET



Michael Haddad,  
directeur Innovation  
et Partenariats – Alstom



11 SEPTEMBRE



Sylvain Waserman,  
président – Ademe

A D E M E



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Énergie

9 OCTOBRE



Stephane Lemaire,  
directeur général délégué  
à la Stratégie – IFREMER  
et Erfane Arwani,  
fondateur et président – Biomemory

BIOMEMORY

4 NOVEMBRE



Jean Schmitt,  
président – Jolt Capital



27 NOVEMBRE



Michel Dubois, directeur  
et Romain Pierronnet,  
chargé de mission scientifique – OFIS



*Merci beaucoup pour nous avoir  
donné la possibilité de suivre ces in-  
terventions et de nous communiquer  
ces présentations.*

*En tant que directeur d'une thèse  
CIFRE-Défense et responsable d'un  
projet ASTRID j'ai été très sensible à  
l'intervention et aux échanges avec  
M. Patrick Aufort directeur de  
l'AID – ministère des Armées. ”*

**Pascal Reynaud**, Professeur - CR CNRS -  
HDR - INSA Lyon - MATEIS (UMR 5510)

## École de l'innovation

Depuis plusieurs décennies, l'ANRT organise des formations continues dédiées aux professionnels souhaitant découvrir les programmes européens ou approfondir leur expertise.

La Commission Européenne a déjà annoncé que le FP10 (2028-2034) sera étroitement lié au nouveau Fonds européen de compétitivité. Le FP10 sera définitivement le programme de RD&I sur projets le plus grand au monde. La souveraineté scientifique et technologique de l'Europe face aux défis mondiaux sera au cœur de toute la politique européenne. La rationalisation et la simplification annoncées par la Commissaire Ekaterina Zakhariyeva facilitera l'arrivée de nouveaux entrants.

C'est dans ce contexte, que les formations de l'ANRT préparent les déposants à comprendre à la fois les enjeux du Programme-cadre mais également les instruments de financement.

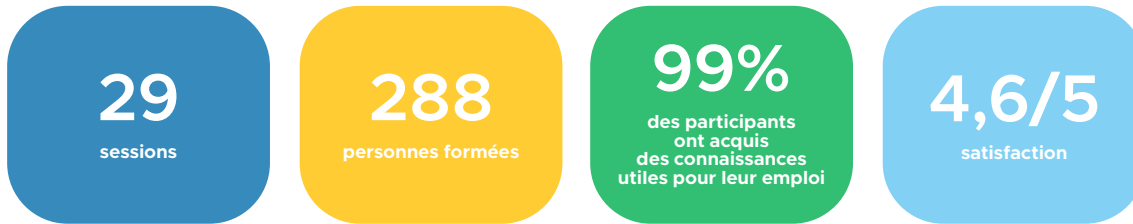
L'ANRT est sollicitée pour son expertise, sa capacité à prendre en charge le pilotage avec le gage de qualité que confère la labellisation Qualiopi.

**Qualiopi**  
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**

### Toutes les formations 2025



### Formations inter et intra-entreprises

Les formations inter-entreprises reposent sur l'expertise « Europe » de l'ANRT. A deux ans du lancement du FP10, ces formations sont un atout pour affirmer son positionnement d'expert. Elles servent à la fois de terrain d'expérimentation mais aussi de vitrine pour les formations intra-entreprises.



*Horizon Europe, se prépare efficacement à la gestion en 'Lump Sum'. Nous organisons chaque année cette formation avec l'ANRT. Elle est réalisée sur notre site ENGIE Lab CRIGEN et elle réunit sur une journée un groupe d'une dizaine de responsables de projet et ingénieurs de recherche, ainsi que des personnes de notre équipe gestion qui illustrent les propos de la formatrice au travers de nos propres outils et méthodes. Nous apprécions l'animation qui favorise les échanges et la dynamique interne au centre de recherche. La qualité de l'information donnée et l'alternance entre enseignements théorique, exercices d'application et éléments concrets autour de bonnes pratiques répondent bien à nos attentes.*

*Une journée de formation très utile et opérationnelle dont la préparation, la réalisation et le suivi rigoureux donnent entière satisfaction.*

Isabelle Alliat, Cheffe de projet senior - Engie Lab CRIGEN

**Les formations intra-entreprises** pénètrent la stratégie Europe des organisations.

Les « ateliers pratiques » élaborés sur-mesure développent le « *team building* ». Nous stimulons l'apprentissage collectif, l'émergence de la créativité et la circulation des idées entre disciplines ou les métiers nécessaires au montage de projets européens



*Le CNCR, Comité Nationale de Coordination de la Recherche des établissements publics de santé (32 CHU et une trentaine de CH membres) anime le réseau des correspondants Hospitaliers, professionnels de l'accompagnement des projets européens portés par ses membres. Afin d'harmoniser et approfondir les compétences de ses équipes Europe, de développer la mise en place de bonnes pratiques, le CNCR a renouvelé sa confiance à l'ANRT pour proposer une formation à la fois très riche et adaptée au niveau de chacun. L'écoute des besoins et la prise en compte des attentes en amont, ainsi que la qualité des échanges pendant la formation, permettent aux participants de mettre en application rapidement les enseignements dans leurs missions de montage et de suivi de projets européens.*

*Points forts : apports théoriques actualisés et retours d'expérience concrets, intervenants complémentaires et attentifs aux spécificités des hospitaliers (partenariat avec Euronovia), intégration d'expériences et de témoignages (Intégration de témoignage ECRIN)* ”

**Séverine Abramatic**, Responsable Mission Europe

## Studio de l'innovation



Deux sessions ont été réalisées en 2025, avec un niveau de satisfaction de 4,3/5.

L'étape 1 du Studio, la formation, a évolué pour répondre aux besoins des entreprises d'aller vers plus de pragmatisme. Ces besoins portent à la fois sur la compréhension de l'écosystème et des modalités de partenariats mais également sur la stratégie de financement étape par étape.

Le succès de l'étape 2, l'entretien avec les experts, dépend de la maturité de l'entreprise et de la capacité des partenaires à assurer un suivi pertinent et efficace en interne.

Après une l'étape 3 de maturation par l'entreprise, l'ANRT opère l'étape 4 : un suivi à la fois auprès des entreprises et des partenaires pour s'assurer des suites données à l'action du studio et de la perception réciproque de l'intérêt de cette action. Nous constatons une asymétrie entre les attentes des uns et des autres, malheureusement inhérente à la recherche partenariale. L'ANRT en sa qualité de tiers de confiance assure une meilleure compréhension réciproque des problématiques et des enjeux.

## Points de contact national – PCN

L'ANRT a été très honorée d'être impliquée dans les Points de Contact Nationaux (PCN) des trois piliers du programme-cadre de recherche et d'innovation. Trois personnels de l'ANRT ont ainsi été mis à disposition du MESRE à temps partiel, avec la double mission :

- informer et sensibiliser les communautés françaises de recherche, de développement et d'innovation sur les opportunités de financement des projets d'Horizon Europe ;
- aider, conseiller et former aux modalités de fonctionnement des programmes.



### PCN ERC

L'implication de l'ANRT est de 40% d'un ETP pour mener des actions d'information relatif à l'instrument du Conseil Européen de la Recherche (ERC) en direction des chercheurs et des chercheuses et des accompagnants au niveau national. La mission du PCN ERC a pris fin le 22 octobre 2025.

#### Missions PCN ERC

- Hotline : l'ANRT a traité un quart des 705 saisines reçues.
- 15 sessions « PCN à votre écoute » - créneaux en distanciel ouverts aux questions des chercheurs.
- 11 webinaires et 4 sessions thématiques.
- 15 rendez-vous individuels d'accompagnement.
- Rédaction de la FAQ.
- 5 sollicitations externes : Paris 1 ; cellule mutualisée Europe recherche de la Région centre ; société des jeunes chercheurs en immunologie ; ANR en lien avec le dispositif Access-ERC réservé aux jeunes chercheurs en SHS ; INRAE.
- Evaluation de projets ANR, dispositif MRSEI, en vue du dépôt d'un ERC Synergy.
- 2 sessions de lancement des lauréats MRSEI à l'ANR.
- Définition du plan d'action et participer à l'actualisation du site ERC.



### PCN Juridique et financier

L'implication de l'ANRT est de 60% d'un ETP pour mener des actions d'information et de formation des aspects financiers, administratifs et juridiques du montage et de la gestion des projets européens.

#### Missions PCN Juridique et financier

- Hotline : l'ANRT a pris en charge un quart des 1098 saisines reçues.
- 7 webinaires sur des thématiques techniques différentes.
- 5 étapes du Tour de France réalisées - Strasbourg, Saclay, Montpellier, Lyon et Avignon : événements coorganisés avec l'écosystème local dans le but de réaliser des ateliers de travail et d'échange de bonnes pratiques.
- Projet EU Horizon Academy (Réseau des PCN).
- 8 cafés Relais Horizon Europe.
- 6 événements organisés par d'autres PCN ou d'autres organisations.

## PCN EIC Accélérateur

L'implication de l'ANRT est de 40% d'un ETP. En 2025, la mission du PCN EIC s'est élargie avec l'arrivée du « STEP Scale-up ». Ce nouveau programme destiné aux scale-ups deep-tech leur permet de bénéficier de 10 à 30 M€ d'investissement. Cette nouveauté fait écho à la nouvelle stratégie de l'UE en faveur des start-ups et des scale-ups souhaitées par la Commissaire Ekaterina Zakhariyeva. L'objectif est de faire de l'Europe un lieu privilégié pour démarrer et développer des entreprises mondiales axées sur les technologies.

L'ANRT confirme que l'EIC accélérateur et le STEP scale-up répondent à un réel besoin du financement de l'innovation de rupture conjugant risque élevé, investissement de long terme, agilité et rapidité.

Les actions du PCN EIC Accélérateur se sont focalisées sur la promotion, l'orientation, l'accompagnement des candidats à l'EIC. L'ANRT a accompagné 34 entreprises.

### Missions PCN EIC

- Collaborer aux actions dites « d'oraux blancs » (1h30) qu'elle a contribué à mettre en œuvre depuis 2022. Il s'agit d'entraîner les candidats français à gagner cette ultime étape de sélection. L'ANRT a réalisé 10 oraux blancs ce qui nécessite une mobilisation en amont (lecture du projet et des annexes de financement, étude FTO, DMP etc.).
- 9 webinaires et participation à Viva Tech pendant 2 jours.
- Réunions mensuelles du réseau des PCN mis en œuvre par le MESR et réunions d'échanges de bonnes pratiques avec BPI France et l'ACI.
- Remonter au comité de programme les éléments liés à la mise en œuvre de l'EIC et contribuer aux recommandations de la France pour les programmes de travail de l'année à venir - analyse et lecture critiques des documents de la CE.ss

## Bulletin de veille et Lettre de l'ANRT

Les 40 bulletins de veille adressés en 2025 à ses abonnés totalisent 154 252 ouvertures et 34 216 clics cumulés sur les liens proposés.



*Le bulletin de veille est une «chance à fréquence hebdomadaire»...  
L'essentiel y est. Les documents clés, publiés en France, en Europe et au-delà, y sont rassemblés et téléchargeables. C'est un outil précieux de travail.* ”

**Alain Cadix,**  
Membre de l'Académie des technologies  
Copilote de l'Année de l'ingénierie (2025-2026)



*Bravo pour la qualité de ce bulletin de veille, vraiment très intéressant.* ”

**Bruno Charrat,**  
Directeur, Direction du développement  
des alliances en recherche et innovation - CEA

Les cinq parutions annuelles de la Lettre de l'ANRT comptabilisent une moyenne de 450 lecteurs par numéro. Deux rubriques donnent la parole à un membre de l'ANRT dans une courte interview d'une part et un texte libre sur un sujet de recherche au choix de l'invité d'autre part.

Action en faveur  
des écosystèmes  
de recherche  
et de développement

---

# Favoriser les échanges interpersonnels

## Cocktails de l'innovation

24 juin – Energie nucléaire : pérenniser l'existant, construire l'avenir

Organisé en partenariat avec EDF



Dans un contexte de relance européenne des politiques énergétiques souveraines, de réindustrialisation et de transition vers une économie bas carbone, l'énergie nucléaire revient au cœur des débats comme un pilier stratégique pour garantir la sécurité d'approvisionnement et atteindre les objectifs climatiques.

### Programme

#### Introduction

Clarisse Angelier, déléguée générale, ANRT

#### Keynote d'ouverture

Bernard Salha, Directeur Technique Groupe, directeur de la R&D, EDF

#### Table ronde 1 | Pérenniser l'existant

Christine Antao, Senior Manager for R&D, Cybersecurity, BD and M&A, Framatome

Xavier Pitoiset, chief engineer, Westinghouse

Sylvie Richard, directrice de la division Programmes et Stratégie, EDF

Xavier Delhaye, directeur technique, Tractebel

#### Table ronde 2 | Préparer l'avenir

Cédric Barba, Directeur général, Newcleo

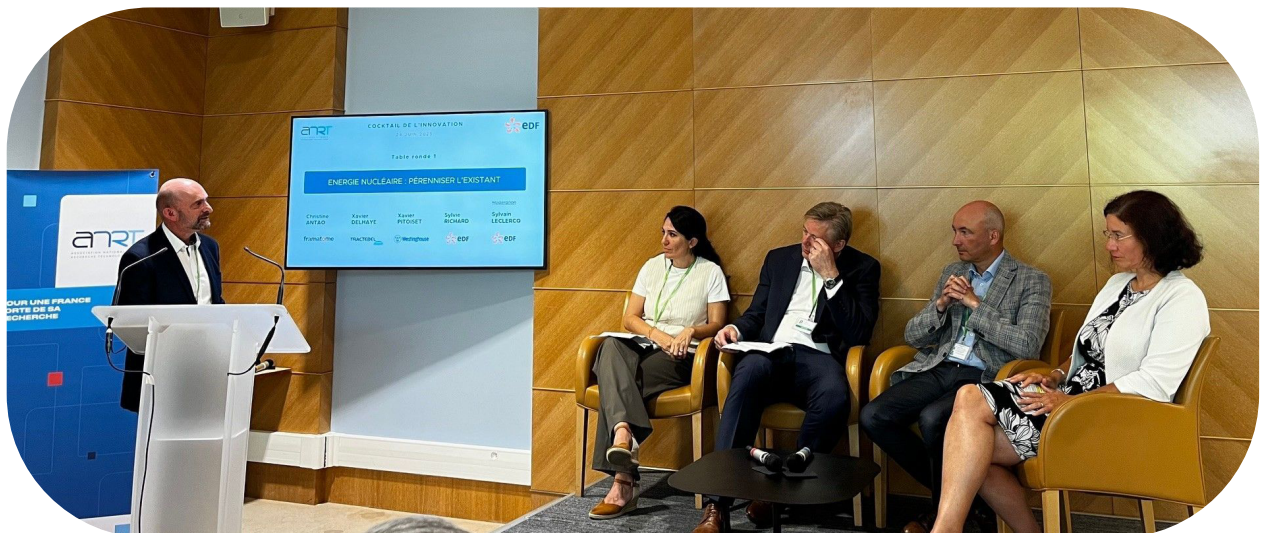
Pascal Charles, Directeur du Pôle Production & Ingénierie, EDF R&D

Julien Dereux, CEO, Calogena

Jérôme Bucalossi, Directeur de l'IRFM, CEA

Alexis Marincic, Senior Executive VP Engineering and Design Authority, Framatome

**Conclusion** | Sophie Murlon, directrice générale de l'Énergie et du Climat



## 9 décembre – Recherche duale : partenariats, souveraineté et financement

Organisé en partenariat avec Mines Paris PSL T3



La recherche duale est l'espace stratégique où se rencontrent innovations civiles et besoins de défense. Organisé en partenariat avec l'Université PSL et Mines Paris-PSL, l'événement a exploré les spécificités de la recherche duale, son rôle comme moteur d'innovation et de compétitivité, ainsi que les modèles de collaboration susceptibles d'accélérer l'innovation, notamment à l'échelle européenne. Les enjeux de souveraineté, essentiels, ont été également traités.

Comment la recherche duale peut-elle être un moteur d'innovation et de compétitivité ? Quelles en sont les spécificités ? Quels modèles de collaboration pour accélérer l'innovation, notamment à l'échelle européenne ?

### Programme

#### Introduction

Clarisse Angelier, Déléguée générale, ANRT & Michael Tatoulian, VP Innovation, PSL Université

#### Keynote d'ouverture | Recherche duale, partenariat et souveraineté

Godefroy Beauvallet, Directeur général, Mines Paris-PSL

#### Table ronde 1 | La recherche duale, moteur d'innovation et de compétitivité

Thibaut Bezacier, Président et CEO, Alseamar

Thibaud Farineau, Directeur recherche et innovation Groupe, Naval Group

Stéphane Menio, Directeur des programmes R&T, Safran Landing Systems

Pascal Morin, Professeur, Mines Paris-PSL

Frédéric Prima, Professeur, Chimie ParisTech

#### Table ronde 2 | Innover autrement en Europe ; réinventer les modèles de collaboration en recherche duale

Isabelle Desjeux, Head of European affairs, Safran Electronics & Defense, Présidente du Cercle Europe du GICAT

Philippe Moutou, Directeur des relations institutionnelles et académiques, Thales

Cédric Prunier, Directeur délégué, Mines Paris-PSL

#### Intervention de clôture

Frédéric Duponchel, co-président, La place stratégique et Christian Cusset, Vice-président Finance, Strategy, Process & IT, Arqus

## Club PME ETI, Innovation et territoires

L'ANRT a réalisé 7 sessions de travail rassemblant 26 intervenants et 411 participants soit une moyenne de 58 participants par session. Les membres de l'ANRT sont de plus en plus nombreux à participer à ce Club. Les séances permettent de découvrir les solutions mises en place par les autres dirigeants d'entreprise.

La confrontation entre pairs ou partenaires complémentaires permet un « parler vrai », des échanges éclectiques pour une belle stimulation intellectuelle. Par ailleurs, certaines prises de parole sont rares et donc appréciées - DGE, Directeur d'open innovation des grands groupes, DGA...



*Je vous remercie pour l'accueil et la qualité des échanges. Très riches et intéressants les regards croisés de nos expériences avec des avancées territoriales différentes. Merci à notre cheffe de file PUI BFC, Eléonore Lanet, de m'avoir encouragée à participer en présentiel.* ”

**Valérie Vuillemot,**  
Hub Innovation Transition Agri-Alimentaire -  
Pôle Universitaire d'Innovation Bourgogne-Franche-Comté



## Carte blanche à la science, une nouveauté 2025

Les Cartes Blanches à la science invitent un membre de l'ANRT à partager un travail, un projet ou une réflexion personnelle sur un enjeu scientifique, technologique ou sociétal. Conçues comme un moment de découverte, de circulation des idées et de réflexion collective, ces rencontres mettent en lumière des approches innovantes. Elles favorisent le dialogue entre les disciplines et les secteurs, elles ouvrent le débat sur des questions éthiques, sur les innovations et leurs usages, sur les incertitudes scientifiques, ainsi que sur les relations entre la science et la société.

### Octobre

*Deux siècles après le Principe de Carnot, de quoi l'IA n'est-elle qu'une évidence remarquable ?*

**Vincent Mazauric**, Principal Scientist,  
IP Director, Schneider Electric

### Novembre

*Etat de l'art de l'ordinateur quantique. Questions et défis,*

**Gérard Roucairol**,  
Académie des Technologies,  
et **Boris Bourdoncle**,  
Head of Scalable architecture research,  
Quandela



*Ces cartes blanches sont une très bonne initiative dans la mesure où cela sollicite les adhérents de l'ANRT pour autre chose que ce pourquoi on les attend/entend d'habitude. En particulier ils sont capables de démarches scientifiques...*

**Vincent Mazauric**,  
Principal Scientist, IP Director, Schneider Electric

# Construire une intelligence collective intersectorielle

## Club des acteurs stratégiques de la recherche et de l'innovation

Les activités FutuRIS sont soutenues par les contributions financières des partenaires suivants que nous remercions vivement.



Les groupes de travail concentrent les réflexions des membres de l'ANRT sur des thématiques ancrées dans l'actualité. Par les échanges qu'ils organisent, ils visent à la fois à permettre aux membres de faire de l'intelligence, de construire des messages communs et d'éclairer le débat public.

Les rapports ou événements, qui constituent nos principaux livrables, sont portés à la connaissance de tous les membres de l'ANRT et de l'ensemble des décideurs politiques concernés. Ils occasionnent des entretiens au plus haut niveau de l'Etat dans l'objectif de faire partager les avis de la communauté que rassemble l'ANRT et d'influencer les orientations politiques.

La force de l'ANRT repose sur son caractère multi-intersectoriel (public/privé, tous secteurs d'activité, toutes disciplines), l'expertise de ses membres sur les sujets traités et sa relation de confiance avec ses interlocuteurs, mises au service du progrès, de la recherche et de l'innovation françaises.

# Transitions pour une société durable

## Transition énergétique

### Les enjeux technologiques liés à l'approvisionnement en minerais et métaux

Présidé par **Olivier Appert**, Académie des technologies, **Richard Lavergne**, Conseil général de l'économie, **Denis Randet**, ex-ANRT, avec l'appui d'**Alexandre Marciel**, secrétaire et auteur

Métaux critiques, métaux stratégiques, métaux rares, terres rares » sont des mots mis de plus en plus en avant à travers notre actualité. Mais de quoi parle-t-on vraiment ? Et pourquoi en parle-t-on autant ? Derrière nos technologies du quotidien, comme celles de la transition énergétique et du numérique, quel sont les enjeux ? Pour mieux les comprendre, le groupe de travail a interrogé directement les producteurs et les utilisateurs de métaux.



*Ce rapport très bien structuré, est une « mine d'information » (sans jeu de mots), et les messages forts en conclusion reflètent bien les synthèses des échanges qui ont eu lieu lors des différents débats. ”*

**Marc Vinches**,  
Professeur, Centre de Recherche et d'Enseignement  
sur l'Environnement et les Risques, Equipe IMT Mines Alès

[Télécharger le rapport](#)

Tous les intervenants sont unanimes au moins sur deux points :

- **La chaîne de valeur pour fabriquer nos technologies est complexe et dispersée**, avec une forte concentration en Chine, notamment à travers la maîtrise du raffinage de la plupart des métaux. La France et l'Europe doivent retrouver leur juste place dans cette chaîne de valeur, particulièrement en renforçant les maillons qui contribuent le plus à notre perte de souveraineté.
- **Il n'y a actuellement pas de risque d'épuisement mais de pénurie de nos ressources**. Pour reprendre l'image donnée par l'expert Emmanuel Hache, la question des métaux critiques, ce n'est pas un problème de réservoir mais de robinet, un déséquilibre entre l'offre et la demande. « Nous allons consommer autant de métaux dans les 10 prochaines années que depuis le début de l'Histoire de l'Humanité ».

Les travaux portent tant sur la partie aval de la chaîne de valeurs (les producteurs) que la partie amont (les utilisateurs).

**Sur la partie amont de la chaîne de valeur**, les différents « utilisateurs » auditionnés ont fait part également de leurs enjeux : la branche énergie avec la gestion de l'énergie et le transport de l'énergie, le secteur des mobilités avec l'industrie automobile et aéronautique ainsi que les secteurs de l'électronique et de la défense. L'un de leurs principaux enjeux est de sécuriser leur approvisionnement en métaux stratégiques quels que soient les volumes concernés. La branche énergie et le secteur automobile vont peser de plus en plus lourds, pour plus de la moitié dès 2030, dans la demande globale de certains métaux comme le cuivre, le lithium, le nickel, le cobalt, le graphite, les terres rares. Si des secteurs industriels aussi stratégiques que l'aéronautique, la défense ou l'électronique consomment comparativement bien moins de métaux, « il suffit de quelques grammes faisant défaut dans un composant pour bloquer l'ensemble de la chaîne de valeur », selon ces autres industriels.

**Sur la partie aval de la chaîne de valeur**, les différents « producteurs » auditionnés ont fait part de leurs enjeux : de l'extraction des ressources (matière première) à leur transformation (raffinage) jusqu'à leur recyclage (matière secondaire) mais aussi les enjeux de la substitution, des stocks stratégiques ou de la diversification des sources d'approvisionnement (diplomatie minière).

L'un des principaux objectifs en France est de produire directement certains métaux critiques à travers la mise en œuvre de l'une de ces stratégies. Nos travaux s'inscrivent ainsi à la fois dans la volonté politique de l'Etat français de retrouver plus de souveraineté (plan national à la suite du *Rapport Varin*) mais aussi la volonté de l'Union Européenne de retrouver plus d'indépendance (règlement européen du Critical Raw Materials Act ou CRMA).

Au-delà des producteurs et des utilisateurs de métaux critiques, nous avons également auditionné les principales institutions françaises et européennes en charge de ces enjeux de souveraineté matière (françaises et européenne), nous allons poursuivre jusqu'au mois de novembre par les auditions d'un certain nombre, de professionnels de la formation, d'experts du recyclage...

**Des pistes.** A travers les différents débats engagés avec nos contributeurs, nous avons pu collecter « une matière première » riche, en termes de mise en avant d'initiatives (publiques et privées), de mise en garde sur des dangers et de partage de recommandations : nouveaux modèles économiques, formations industrielles, mines domestiques, process de raffinage et de recyclage, chimies de substitution, stocks stratégiques. Aussi, nous y consacrons une troisième partie pour mettre en lumière ces apports qui permettront aux destinataires de nos travaux de trouver des pistes pour anticiper et/ou améliorer leurs stratégies.

Comme nous avons pu l'imaginer dans notre note de cadrage (avant le démarrage de nos auditions), l'approvisionnement en minerais et métaux stratégiques représente un défi géopolitique, économique et environnemental prioritaire pour la France et l'Europe.

Les progrès technologiques sont rapides, tant sur l'offre que la demande en matériaux critiques, des *game changers* sont à attendre pour relever les nombreux défis qui nous attendent.

#### Valorisation des travaux

- Mathieu Brandibat, Conseiller matériaux critiques et durables, Premier ministre, 20.02.2025
- Corinne Borel, Adjointe au Directeur général de la Recherche et de l'Innovation, Cheffe du Service de la Stratégie de la Recherche et de l'Innovation - Direction générale de la Recherche et de l'Innovation - MESRE, 17.03.2025



*J'ai eu le plaisir de participer aux groupes de travail de l'ANRT consacrés aux matériaux critiques. J'ai particulièrement apprécié le niveau remarquable des présentations, la diversité des points de vue (industrie, recherche, institutions) et la qualité des échanges, à la fois ouverts et très concrets. L'équilibre entre vision stratégique (souveraineté, chaînes d'approvisionnement, géopolitique) et retours d'expérience opérationnels (recyclage, substitution, traçabilité, circularité) a été précieux. Je repars avec des idées actionnables, des contacts utiles et une compréhension plus fine des enjeux à court et moyen termes. Un grand merci aux équipes et aux intervenants pour l'organisation et l'animation.*



**Anca Strachinaru**, R&I Partnerships and External Funds Director, Science & Technology Department - Suez

## Transition écologique Réplicabilité et passage à l'échelle des expérimentations urbaines. Enjeux pour la recherche et l'innovation.

Présidé par **Michael Matlosz**, professeur à l'Université de Lorraine et membre de l'Académie des technologies - **Anne Ruas**, conseillère scientifique, chercheuse à l'Université Gustave Eiffel - **Nadège Bouquin**, rapporteur, ANRT

Depuis 2020, l'ANRT explore la façon dont la recherche et l'innovation peuvent contribuer à affronter les enjeux climatiques et environnementaux qui conditionnent notre avenir sur la planète.

Répondant à la demande conjointe des ministères en charge de la Recherche et de la Transition écologique, l'ANRT a orienté ses travaux vers l'accompagnement des transitions urbaines par la recherche et l'innovation à la « ville durable ». Cette démarche s'inscrit dans l'écosystème national et européen de recherche et d'innovation, en participant notamment :

- au [Partenariat européen DUT](#) (Horizon Europe), en tant que membre associé ;
- au Groupe miroir Ville durable, co-piloté par le MESR et le MTECT, dont l'objectif est de structurer et d'animer la communauté française en vue de développer la participation française aux programmes européens dédiés ;
- à la mission ville.

Comment accélérer la transformation urbaine vers la ville durable et régénérative ? Quelles sont les conditions nécessaires au passage à l'échelle des solutions innovantes existantes ? Comment la recherche et l'innovation peuvent-elles contribuer à répondre au besoin de répliquer et de déployer à plus grande échelle les expérimentations en matière de ville circulaire et régénérative ?

### DUT

Sous la coordination de l'ANRT pour la contribution française (Nadège Bouquin), un [Livre Blanc](#) a été publié en 2025 pour « libérer » le potentiel transformateur de DUT. Ces réflexions sont très convergentes avec celles des travaux de l'ANRT, en lien avec la problématique du déploiement et du passage à l'échelle des expérimentations urbaines.

### MISSION VILLES

**L'ANRT participe au plan d'action européen en direction des villes en vue du prochain Programme-cadre** intitulé « *Shaping Europe's Future through Cities : An EU policy for Liveable Cities* ».

- La question des villes et de leur devenir reste un sujet clé pour la Commission européenne. La Mission Villes notamment est présentée comme un modèle à soutenir.
- L'accent est mis par la Commission sur le déploiement opérationnel pour le passage à l'échelle en termes de transitions, avec l'objectif d'accroître la compétitivité européenne etc.
- En creux, reste la question de la recherche et de l'innovation, qui ne semblent pas particulièrement mises en valeur.

#### Valorisation des travaux 2024 Nature en Ville, un démonstrateur de transition écologique

- Louis de Redon, conseiller innovation, énergie, biomasse, gestion de l'eau et filière bois, ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire, 20.03.2025

## Transition environnementale et sociale - One Health

### Enjeux du monitoring au service de la santé du vivant - Comprendre, anticiper, décider

Présidé par le Professeur **Jean-Philippe Verhoye**, chef du service de chirurgie thoracique, cardiaque et vasculaire, CHU de Rennes, et les vice-présidents **Bénédictte Poumarède**, adjointe à la Direction des Programmes, responsable du domaine santé numérique, CEA List, **Michel Rochette**, directeur de recherche pour les applications médicales, Ansys, **Maxime Sermesant**, directeur de recherche, IHU Liryc, 3IA Côte d'Azur, Inria

Le concept de santé globale, *One Health*, traverse les questions relatives au territoire, à l'agriculture, à la santé animale, au développement des pathogènes et leur transmission, à la santé humaine, au prisme de l'environnement local et global, dans un contexte de changement climatique et donc de transformation sensible du vivant sur la Terre.

#### Note d'opportunité

Le groupe de travail *One Health* a rassemblé 443 partenaires issus de 299 structures membres de l'ANRT opérant dans des domaines variés : agriculture, médecine humaine et vétérinaire, établissements publics de recherche, structures socio-économiques, mutuelles, politiques publiques.

Les thématiques abordées au cours des séances mensuelles de travail ont porté sur :

- Datas, production, qualité, interopérabilité...
- Capteurs
- Intelligence artificielle et use cases
- Jumeaux numériques



[Télécharger le rapport](#)

La société française interroge les fondements de son modèle de santé, car notre système actuel atteint ses limites :

- la santé, bien commun essentiel, stagne ;
- les dépenses, elles, continuent de croître, sans que les résultats en matière de bien-être, de prévention ou de longévité ne progressent au même rythme.

À ces tensions structurelles s'ajoutent les conséquences du changement climatique, qui affectent la santé humaine, animale et environnementale. Les usages et les comportements doivent évoluer vers une approche englobante. Dans ce contexte, la digitalisation apparaît non comme une menace, mais comme une opportunité majeure pour transformer notre rapport à la santé globale et réinventer des modes de prévention, de suivi et de décision publique.

L'ANRT propose ici un véritable changement de paradigme. La santé doit être appréhendée comme un bien collectif et un moteur économique à part entière, à la croisée de multiples domaines : la santé humaine bien sûr, mais aussi l'agriculture, l'agroalimentaire, le numérique et l'assurance. Il s'agit de passer d'une logique centrée sur la maladie à une logique centrée sur la santé — une approche inspirée de la médecine traditionnelle chinoise mais réactualisée par la science, la recherche et l'innovation. Ce renversement suppose une R&D forte, guidée par des priorités collectives, et l'exploitation d'un nouveau levier d'action : la numérisation et les possibilités qu'elle ouvre en matière de monitoring au service de la prévention, des pratiques et des enjeux de sobriété.

### **Trois piliers d'action...**

1. Limiter le gaspillage sous toutes ses formes. Gaspillage économique par la réduction des sur-prescriptions, des actes redondants, des traitements inutiles et du manque de coordination entre les acteurs. Gaspillage de la bonne santé ensuite, en investissant davantage dans la prévention, la prédiction et l'anticipation. Enfin, gaspillage des talents, en permettant à ceux qui le souhaitent – notamment les seniors – de continuer à contribuer à la vie de la cité par le partage de leur expérience et leur engagement.
2. Le développement d'un monitoring responsable et efficient. Introduire du suivi et de la mesure dans la santé globale – humaine, animale, environnementale – permet de mieux prévenir, prédire et contrôler les risques sanitaires. Le monitoring ne doit pas devenir une source de profit au détriment d'un tiers, ni un outil coercitif, mais un moyen concret de réduire le gaspillage en améliorant la gestion collective de la santé globale.
3. L'éducation et à la transmission ; valoriser l'expérience des générations précédentes, renforcer l'éducation à la santé globale et promouvoir les comportements favorables à la prévention de notre capital environnemental, alimentaire et sanitaire. La santé globale, dans cette approche, devient une responsabilité partagée et un facteur de cohésion sociale.

### **... au service d'un enjeu de société**

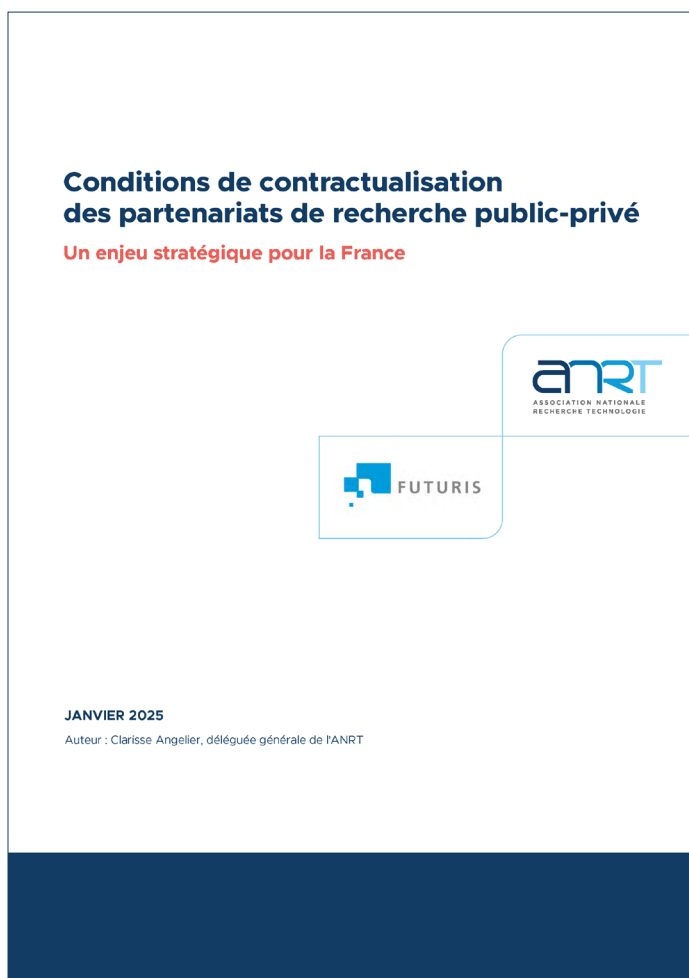
La santé humaine est un secteur à part. Elle ne peut être régie uniquement par des logiques capitalistes. La lutte contre le gaspillage constitue un levier politique et économique majeur, au même titre qu'une éducation à la santé qui valorise la prévention et la sobriété.

L'approche One Health offre, à cet égard, une véritable vision de société : la santé constitue un point, si ce n'est le point, de convergence pour faire société. Cette approche offre une voie pour repenser collectivement notre rapport à la santé, à l'environnement et à l'économie. En faire un projet partagé, c'est contribuer à « faire nation » autour d'un objectif commun : améliorer durablement la santé de tous, préserver nos ressources et renforcer la cohésion sociale à travers une vision renouvelée du progrès.

## Conditions de contractualisation des partenariats public-privé

Dirigé par **Clarisse Angelier**, déléguée générale de l'ANRT

Le rapport « [Conditions de contractualisation des partenariats de recherche public-privé. Un enjeu stratégique pour la France](#) » rédigé par Clarisse Angelier et fondé sur de nombreux entretiens, décrit les enjeux et les stratégies en matière de contractualisation dans le cadre de la recherche partenariale. Il éclaire également les différentes façons de collaborer.



[Télécharger le rapport](#)

### Valorisation des travaux

- Julien Jankowiak, « Il persiste une sorte de désamour du milieu académique pour les entreprises » (étude de l'ANRT sur les partenariats), AEF, 05.03.2025
- News Tank, [ANRT : 18 recommandations pour « bâtir une communauté de recherche public-privé »](#) (C. Angelier), 06/03/2025

Les partenariats entre les établissements publics de recherche et les structures socio-économiques constituent un levier majeur pour relever les grands défis sociétaux, tout en favorisant la création de valeur et la croissance économique du pays.

La réussite de ces partenariats repose sur l'élaboration d'une stratégie de coopération, bien définie, issue de la politique des organisations, de leur vision pour leur développement, de leurs enjeux et de la valorisation des résultats. Ces partenariats se concrétisent par la signature d'un contrat formalisant les engagements réciproques et les objectifs communs.

Toutefois, la contractualisation peut engendrer de nombreuses tensions. Alors, comment éviter les pièges et du même coup, garantir la réussite des partenariats ? Quelles sont les stratégies de collaboration les plus adaptées ? Quels sont les acteurs chargés de définir les modalités de collaboration ? Qui participe à la négociation et l'élaboration des contrats ? Comment s'inspirer des bonnes pratiques internationales pour améliorer et optimiser les collaborations ?



*L'ANRT, en réunissant autour d'une même table les acteurs publics et privés de la recherche pour traiter de sujets concrets, notamment ceux visant à mieux reconnaître le doctorat et à amplifier la recherche partenariale, a joué un rôle déterminant dans la connexion de confiance nécessaire à l'établissement de nos accords-cadres avec le CNRS et le CEA. Grâce à cette dynamique, la conclusion d'accords-cadres a pu être menée en quelques mois seulement.*

*Les points d'achoppement récurrents en matière de propriété intellectuelle, qui freinaient la contractualisation de thèses et de partenariats de recherche, ont été levés et une augmentation significative du nombre de partenariats et de thèses a déjà été constatée.*

**Rémi Dreux,**

Research Partnerships and Performance Manage, Engie

## 13 mars | Colloque - Recherche partenariale : quelles stratégies pour une collaboration efficace ?

Organisé en partenariat avec :



### Programme

**Introduction** | Présentation de la note préparatoire au colloque « Les stratégies de collaboration dans la recherche partenariale », Clarisse Angelier, déléguée générale, ANRT

**Keynote** | Denis Guthleben, directeur délégué du Comité pour l'histoire, CNRS

**Table ronde 1** | Quels sont les enjeux et les stratégies des collaborations de recherche ? Quelles sont les principales motivations qui poussent les acteurs de la recherche partenariale à s'engager dans des collaborations ? Comment définissent-ils et mettent-ils en œuvre une stratégie de collaboration qui réponde respectivement à leurs missions, besoins, ambitions et contraintes ? Quels sont les principaux enjeux ? Quelles sont les difficultés rencontrées ? Quel rôle les juristes jouent-ils dans le processus de contractualisation ? Comment anticiper et résoudre les conflits potentiels liés notamment à la propriété intellectuelle ? Comment améliorer la compréhension mutuelle entre les acteurs du monde académique et socio-économique ?

Président de séance : Christophe Clément, président, Université de Reims Champagne-Ardenne

#### Débats avec :

- Patrick Bastard, expert Fellow, Renault Group
- Frédéric Bourquin, vice-président délégué à l'innovation, Université Gustave Eiffel
- Julien Payen, CEO et co-fondateur, Lattice Medical
- Elisabeth Payeux, directrice, Carnot Agrifood Transition
- Samia Soultani-Vigneron, vice-présidente du Conseil régional, Région Pays de la Loire

**Table ronde 2** | Typologie des collaborations : quelles évolutions et perspectives ? Comment les collaborations entre le secteur académique et le monde socio-économique ont-elles évolué au cours des dernières années ? Assiste-t-on à une évolution des compétences pour garantir le succès de ces collaborations ? Quelles initiatives concrètes pourraient être mises en place pour encourager et faciliter la mobilité croisée des chercheurs entre les secteurs public et privé ? Quelles sont les pratiques de contractualisation en vigueur à l'international ? En quoi diffèrent-elles de celles existant en France ? Quels enseignements peut-on tirer des modèles de collaboration adoptés dans d'autres pays ? Quelles sont les bonnes pratiques à retenir et les écueils à éviter ?

Président de séance : Igor Mazabrey, directeur des partenariats et financements - R&D Europe, Air Liquide

#### Débats avec :

- Pascale Aliprandi, directrice Open Innovation et des process R&I, Adisseo
- Stéphane Delalande, professeur, Cnam
- Razvan Iordache, directeur de la recherche Clinique, GE-Healthcare
- Benjamin Lucas-Leclin, chargé de mission à la Direction déléguée aux Programmes, CEA
- Minh-Hà Pham, chargée de développement international, Fondation CNRS et Direction Europe et International CNRS

**Keynote** | François Torney, directeur des affaires scientifiques, Limagrain

**Conclusion** | Lionel Nicole, maître de conférences HDR, Sorbonne Université



À mon tour, je tiens à vous remercier sincèrement pour l'opportunité d'échanger sur ce sujet essentiel. Félicitations également pour l'organisation d'un événement à la fois intéressant et utile !



**Razvan Iordache,**  
Global Research Director,  
Ge Healthcare

À partir de l'expérience des intervenants et sur la base du rapport supra, il s'est agi d'identifier les conditions nécessaires pour que la contractualisation ne nuise pas à l'envie des acteurs de la recherche à se lancer dans des coopérations.

Les discussions des deux tables rondes, ont mis en avant les constats sur la situation actuelle de la recherche partenariale et proposé des pistes pour faciliter et développer cette recherche.

## Constats sur la situation actuelle de la recherche partenariale

### 1. Difficultés de compréhension mutuelle

- Les mondes académique et industriel ont des cultures, des objectifs et des modes de fonctionnement très différents.
- Les stéréotypes et les préjugés persistent de part et d'autre, ce qui complique la collaboration.
- Les critères d'évaluation diffèrent : les académiques sont évalués sur leurs publications, tandis que les industriels cherchent des résultats concrets et applicables.

### 2. Problèmes de temporalité

- Les délais de négociation et de mise en place des contrats sont souvent longs, ce qui peut freiner les projets.
- Les échelles de maturité technologique (TRL) ne sont pas toujours bien comprises ou alignées entre les partenaires.

### 3. Complexité juridique et administrative

- Les négociations contractuelles sont souvent longues et complexes, impliquant des juristes des deux côtés.
- La gestion de la propriété intellectuelle et des droits d'exploitation est un point de friction majeur.

### 4. Manque de parcours croisés

- Il y a peu de chercheurs qui ont une expérience significative à la fois dans le monde académique et dans l'industrie.
- Les carrières linéaires dans l'un ou l'autre des mondes ne favorisent pas la compréhension mutuelle.

### 5. Financement et ressources

- Les laboratoires académiques sont souvent sous-financés et doivent chercher des financements complémentaires.
- Les entreprises, notamment les start-ups, ont des contraintes financières et temporelles qui peuvent limiter leur capacité à s'engager dans des projets de recherche à long terme.



*C'était une très belle manifestation, riche de contributions à un sujet majeur.*

**Igor Mazabrey,**  
Partnerships & Fundings – Europe,  
Air Liquide Research & Development

## Pistes proposées pour faciliter et développer la recherche partenariale

### 1. Favoriser les parcours croisés

- Encourager les chercheurs à avoir des expériences dans les deux mondes pour mieux comprendre les enjeux et les contraintes de chacun.
- Mettre en place des dispositifs comme les chaires industrielles, les thèses Cifre, ou les laboratoires communs pour faciliter ces échanges.

### 2. Améliorer la communication et la compréhension mutuelle

- Organiser des réunions régulières et des événements de networking pour favoriser les échanges entre les deux mondes.
- Utiliser un langage commun et simplifier les processus de contractualisation pour gagner du temps.

### 3. Simplifier les aspects juridiques et administratifs

- Mettre en place des contrats cadres et des accords de collaboration standardisés pour réduire les délais de négociation.
- Clarifier les rôles et les responsabilités de chacun dès le début de la collaboration.

### 4. Valoriser les compétences et les expertises complémentaires

- Reconnaître et valoriser les compétences spécifiques de chaque partenaire pour créer des synergies.
- Encourager les collaborations sur des sujets d'intérêt commun et aligner les objectifs de recherche avec les besoins du marché.

### 5. Investir dans la formation et l'accompagnement

- Former les chercheurs et les industriels à la gestion de projets collaboratifs et à la compréhension des enjeux de l'autre partie.
- Mettre en place des dispositifs d'accompagnement pour aider les start-ups et les PME à s'engager dans des projets de recherche partenariale.

## 6. Encourager les collaborations internationales

- S'inspirer des bonnes pratiques observées à l'étranger pour améliorer les collaborations en France.
- Favoriser les partenariats avec des acteurs internationaux pour renforcer la compétitivité et l'innovation.

## 7. Valoriser les résultats de la recherche partenariale

- Mettre en place des dispositifs pour valoriser les résultats de la recherche partenariale, comme les brevets ou les publications conjointes.
- Communiquer sur les succès des collaborations pour encourager d'autres acteurs à s'engager.

En conclusion, la recherche partenariale est un levier essentiel pour l'innovation et la compétitivité. Les constats et les pistes proposées montrent qu'il est nécessaire de renforcer les collaborations entre les mondes académique et industriel, en favorisant la compréhension mutuelle, en simplifiant les aspects juridiques et administratifs, et en valorisant les compétences et les expertises complémentaires.



### Valorisation des travaux sur l'autonomie des universités publiés en 2024

Groupe de travail présidé par **Bruno Jarry**, Académie des technologies

- **Présentation publique** du rapport aux universités, organismes, écoles, entreprises, organisations publiques représentatives, ministères, journalistes 13.02.2025
- **Présidence de la république** - Gilles Halbout, Conseiller éducation, enseignement supérieur, recherche et innovation - Matthieu Landon, Conseiller Economie, chef de pôle à la Présidence de la République 7 et 19.02.2025
- **Premier Ministre** - Cécile Laloux, Conseillère Education et Enseignement supérieur 14.02.2025
- **OPECST** - Stéphane Piednoir, président 12.03.2025
- **Région** - Françoise Jeanson, Vice-présidente Enseignement supérieur et Recherche et son équipe, Région Nouvelle-Aquitaine 18.03.2025
- **Universités** - Michael Toplis, et son équipe de direction, Président de la ComUE de Toulouse 03.04.2025  
Yacine Lakhnech, Président, et son Bureau élargi, Université de Grenoble Alpes 14.04.2025  
Laurent Bordes, Président, Université de Pau et des Pays de l'Adour 23.04.2025  
Patrick Scaufflaire, Louis-Marie Clouet, Bertrand Ledee, Denis Vinckier, Serge Holvoet, Nicolas Vaillant, Université Catholique de Lille 13.05.2025  
Vincent Jolivet, Président de l'Université de Limoges 27.05.2025
- **Instance** - Anne Joulain, Francois Martin, Ghislaine Gallenga, CP-CNU 11.06.2025



### Comité robotique

Présidé par **Philippe Bideau**, Onera, dirigé par **Pierre Bitard**, ANRT

Le Comité Robotique constitue l'interface de France 2030 entre le monde académique, les offreurs de technologies de la robotique et les intégrateurs. Missionné pour animer les communautés du Défi Transfert Robotique et des lauréats des appels à projets «Robotique» de France 2030, et plus largement l'ensemble des acteurs de l'offre en technologies et services robotiques, il propose des services destinés à accélérer la transformation des produits de la recherche en valeur dans les entreprises du champ de la robotique. Ses actions visent à augmenter :

- les échanges et les transferts entre la recherche publique, les offreurs de technologies et les intégrateurs systèmes ;
- les synergies recherche-industrie pour développer les innovations pour la robotique ;
- la montée en compétences des intégrateurs en robotique et plus généralement des entreprises (y compris les startups).

L'ANRT a contribué au montage conceptuel du projet et assure, au sein du consortium, la fonction d'animation. L'Onera coordonne le projet, et contribue, comme les autres organismes membres du consortium, le CNRS, le CEA-List et l'Inria, à la production. Aquitaine Robotics, cluster robotique de nouvelle Aquitaine, assure l'interface avec les clusters et pôles de compétitivité robotiques territoriaux.

#### Evènements structurants du lancement du projet en 3 dates

- 20 novembre 2024 : réunion de présentation du Comité robotique lors du lancement Défi Transfert Robotique (au SGPI).
- 5 mars 2025 : lancement officiel du Comité robotique avec le commanditaire (le SGPI) et l'opérateur de financement (l'ANR).
- 12 juin 2025 : installation du Comité de Pilotage du Comité Robotique (au SGPI).

Le comité de pilotage regroupe une trentaine de représentants des acteurs industriels de la robotique, des centres techniques, des plates-formes technologiques, des organismes de recherche, des clusters régionaux ainsi que la DGE, la DGA, l'ANR et le SGPI. Sa principale fonction est de contribuer à l'identification :

- des opportunités d'interactions recherche-industrie pour l'émergence d'innovations en robotique et de leurs conditions de mise en œuvre ;
- des besoins et des ressources nécessaires au développement des innovations ;
- des technologies stratégiques pour la filière.

#### Avancement du projet, tâches de l'ANRT

Les travaux ont été engagés dans la perspective de la poursuite, ou de l'achèvement sur cinq axes à l'issue des trois années du projet.

1. Création, animation et gestion du site [c-robotique-france2030.org](http://c-robotique-france2030.org).
2. Organisation et support à l'organisation de réunions et évènements du projet Comité Robotique.
3. Etude/action : développer des actions de renforcement de l'attractivité et des tracks de formation.
4. Interactions et mise en place d'actions concertées avec les PUI et autres instruments d'organismes et d'agences.
5. Etude/action : Impacts concrets, selon situations, de l'introduction de la robotique sur les processus de travail - transversalité/ transdisciplinarité y compris SHS.

Jusqu'à présent, les axes 1 et 2 ont été les plus actifs.

- 19 février-12 mars : organisation de la présence du Comité Robotique à « Global Industrie » Lyon. Séminaire d'une journée consacrée au soutien de France 2030 à l'innovation robotique, avec M. Bruno Bonnel, secrétaire général pour l'investissement.

- Mai-juin : organisation du premier GT du Comité robotique consacré à la robotique de manipulation vers le no-code autour de Stäubli.
  - 5 juin : préparation du GT consacré à la robotique spatiale («Space Robotics») > Journée du 29 septembre Toulouse Montaudran.
  - 27 juin-30 septembre : organisation et programmation, en coopération avec Christophe Guettier (Safran Electronique et Défense) en milieu extérieur (« open fields robotics»).
- 28 juillet : mise en production de [c-robotique-france2030.org](http://c-robotique-france2030.org)
- 21 août-25 août : organisation du Webinaire AMI RMI/pionniers de l'IA
- 29 août : animation du webinaire pour encourager au montage de consortiums pour répondre à l'AMI RMI, et suites ; 140 réponses ont été reçues par France 2030. Test favorable au lancement d'un appel à projets.
- 30 septembre : organisation et animation de la réunion GT Open fields robotics.

## Transition pédagogique

### Pédagogie par le jeu

Présidé par **Franck Tarpin-Bernard**, Humans Matter, dirigé par **Violette Nemessany**, ANRT

Le groupe de travail Pédagogie par le jeu poursuit trois objectifs :

- promouvoir la reconnaissance et la valorisation des pratiques pédagogiques ludiques, en démontrant leur efficacité dans les apprentissages ;
- assurer la pérennisation ainsi que la diffusion des dispositifs innovants codéveloppés entre chercheurs, enseignants et acteurs socio-économiques ;
- transformer les apprentissages en réduisant les inégalités et en soutenant le développement personnel des individus.

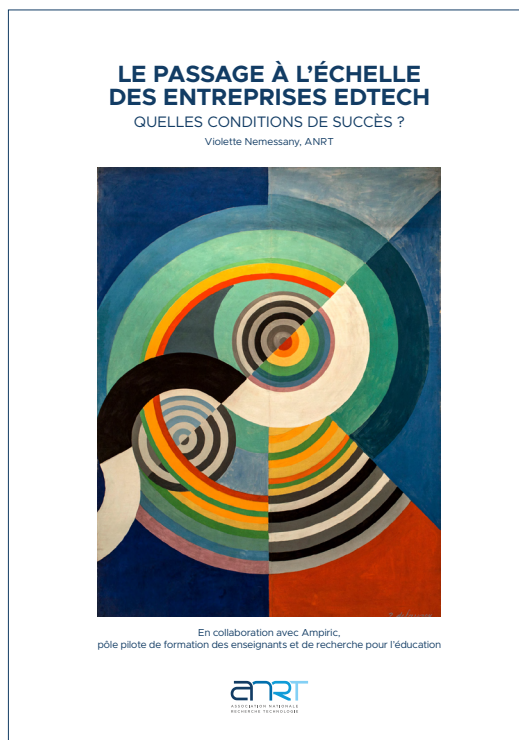
### Publication de l'ouvrage *Le passage de l'échelle des entreprises EdTech*, issu des travaux 2024

En France, la filière EdTech a connu une forte croissance, en particulier pendant la crise sanitaire du COVID-19. Avec 540 entreprises recensées en 2023, dont 60 % sont des start-up, employant près de 15 000 salariés et engendrant un chiffre d'affaires estimé à 1,6 Md€, ce secteur représente aujourd'hui un poids économique comparable à celui de la Fintech ou de la HealthTech. Toutefois, malgré leur vitalité, les entreprises EdTech restent fragiles et doivent faire face à des défis importants. En effet, la majorité des start-up se heurtent à un véritable plafond de verre. Le chiffre d'affaires est concentré entre les mains des vingt plus grandes entreprises. Et aucune des vingt-sept licornes françaises n'est issue de ce secteur.

L'ouvrage de l'ANRT identifie plusieurs défis majeurs qui freinent l'essor des entreprises EdTech : la structuration de l'écosystème, l'accès au financement, le recrutement de talents, l'évaluation scientifique des outils, ainsi que leur acceptation culturelle par les utilisateurs. Les acteurs du secteur observent un malaise persistant quant à l'implication des entreprises privées dans l'éducation. Ce malaise est renforcé par la perception erronée que les technologies pourraient remplacer les enseignants. Enfin, il est difficile de mesurer l'impact réel des technologies sur les apprentissages car la relation pédagogique ne peut être réduite à des indicateurs quantitatifs.

Trois pistes prioritaires sont proposées pour aider les entreprises EdTech à surmonter les défis et dépasser les controverses :

1. La création d'un compte ressources pour les enseignants.
2. La formation des pédagogues aux outils pédagogiques innovants.
3. La collaboration entre les responsables d'entreprises EdTech, la recherche publique et les enseignants.



[Télécharger l'ouvrage](#)

#### Valorisation des travaux

- Perrine Kempf, « Un festival pour mettre à l'honneur des innovations pédagogiques (ANRT) », 7 février 2025, TOUTEDUC, <http://www.touteduc.fr>
- Isabelle Cormat, « Les pistes de l'ANRT pour favoriser le passage à l'échelle des entreprises EdTechs », News Tank Éducation & Recherche, 11 février 2025, <https://education.newstank.fr/>
- Catherine Buyck, « Edtech : il faut « rapprocher les acteurs économiques, académiques et pédagogiques » (C. Angelier et V. Nemessany, ANRT), AEF info, domaine « Cours et Insertion », 17 mars 2025
- Philippine Dolbeau, Le numérique et l'innovation pédagogique, interview TV de Violette Nemessany, Emission « L'École du futur », Sqool TV, 11 mars 2025, <https://www.sqooltv.com/videos/lecole-du-futur-11-03-2025-edtech-les-defis-a-relever-en-matiere-dinnovation-pedagogique/>
- Violette Nemessany, « Innovation pédagogique : Les défis du passage à l'échelle des entreprises EdTech », Lettre de l'ANRT, juin 2025

## LES DISPOSITIFS PÉDAGOGIQUES EN ACTION

En 2025, le groupe de travail a lancé un cycle inédit : *Les dispositifs pédagogiques en action*. Après avoir travaillé sur l'évaluation et la diffusion des innovations pédagogiques, ce cycle met en avant des outils créatifs, offrant des solutions concrètes pour transformer les pratiques éducatives. Les membres du groupe ont ainsi l'opportunité d'échanger avec les créateurs de ces solutions et de les expérimenter lors de séances ludiques. Ce format participatif favorise une immersion complète, permettant d'identifier les atouts et les défis de chaque dispositif dans des contextes réels.

### Festival des dispositifs pédagogiques innovants

**En février** lors du festival des dispositifs pédagogiques innovants, douze membres ont présenté leurs projets lors d'ateliers interactifs et ludiques. Ces innovations illustrent la richesse et la diversité des approches mises en œuvre pour accompagner les apprentissages et la formation tout au long de la vie.

Les conclusions de l'ouvrage sur *Le passage à l'échelle des entreprises EdTech* ont été débattues lors d'une table ronde. L'importance de former les enseignants à l'utilisation des outils et de les impliquer dans leur conception. La marchandisation de l'éducation a été abordée ainsi que le rôle crucial des pouvoirs publics pour garantir un accès équitable aux outils efficaces pour tous les élèves, ainsi que le développement des niveaux de preuve et une labellisation pour les outils EdTech dans le but de rassurer les enseignants et de leur permettre de choisir les solutions les plus adaptées

[Accès au livret du Festival](#)



## RÉUNIONS DU GROUPE DE TRAVAIL

- Avril : **Trois serious games pour la mobilité et l'adaptation au changement climatique**, Sophie Marchal, responsable du Lab' Mass Transit – Transilien SNCF Voyageurs
- Décembre : **Les savoirs alimentaires**, Marjorie Constantin, docteure Cifre en Sciences de l'information et de la communication, Université Paul Valéry Montpellier 3 ; ingénieure Recherche et Développement en pédagogie alimentaire pour la Ville de Montpellier.  
**Education, outils numériques et intelligence artificielle**, rencontre scientifique Cifre, sous la présidence de Johannes Ziegler, directeur de recherche au CNRS, directeur du laboratoire de psychologie cognitive AMU.

## Creativlab AMPIRIC

Coordonné par **Violette Nemessany**, ANRT



Depuis 2020, l'ANRT coordonne la plateforme de recherche-action, CréativLab. Cette initiative s'inscrit dans les axes développés par le pôle pilote AMPIRIC, porté par l'INSPE Aix-Marseille Université.

Le CréativLab répond à plusieurs objectifs ambitieux :

- améliorer de manière continue l'apprentissage des savoirs fondamentaux pour tous les élèves, en particulier ceux rencontrant des difficultés ;
- instaurer un espace de coopération entre pédagogues, chercheurs, et responsables d'entreprises spécialisées dans le didacticiel ;
- coproduire, expérimenter et diffuser des ressources pédagogiques innovantes et ludiques.

### SPEED-DATING ET SÉLECTION DES PROJETS 2025

Le speed-dating du CréativLab Ampiric offre une occasion unique d'échanger avec des responsables des projets lauréats du CréativLab, de découvrir des dispositifs pédagogiques innovants et d'initier des collaborations fructueuses.

En mars, la 6<sup>e</sup> édition du speed-dating s'est tenue à l'Inspé d'Aix-Marseille Université.

#### Programme & livret

La programmation de cette 6<sup>e</sup> édition du speed-dating s'est déclinée en trois moments clés.

- la présentation de l'évolution des 4 projets actuellement accompagnés par le CréativLab.  
Cf. replay : <https://amupod.univ-amu.fr/video/34977-ampiric-1speed-dating-creativlab-2025-presentation-des-projets-laureats/>
- Une table ronde portant sur « les mesures d'impact sur l'apprentissage des savoirs fondamentaux ou sur le développement professionnel des enseignants ». Présidée par Ariane Baye, professeure, Université de Liège, elle a réuni Johannes Ziegler, directeur de recherche, CNRS/AMU et Joséphine Bry, chargée de projets France 2030, Banque des Territoires.  
Cf. replay : <https://amupod.univ-amu.fr/projets-structurants-de-france-2030/creativlab/video/34976-ampiric-2speed-dating-creativlab-2025-table-ronde-mesures-dimpact/>
- L'après-midi, les participants ont eu l'opportunité d'échanger avec 14 porteurs de nouveaux projets. Ce format interactif a permis de tisser des liens avec des partenaires potentiels pour favoriser l'émergence de nouvelles collaborations.

#### Collaboration avec les étudiants

Les étudiants du master MEEF 1 d'Aix-Marseille Université-Inspé, ont pleinement contribué à la dynamique du speed-dating. Mobilisés en amont et le jour J, ils ont mené une série d'interviews en format micro-trottoir, recueillant à chaud les impressions des participants, partenaires et porteurs de projets. À partir de ce corpus, ils ont réalisé un film qui restitue les temps forts du speed-dating. Cette vidéo met en valeur l'ambiance collaborative, la diversité des innovations présentées, et la qualité des échanges entre les différents acteurs du monde éducatif.

**Visionner le film** : <https://amupod.univ-amu.fr/video/35155-ampiric-speed-dating-creativlab-2025-interviews-la-creativite-et-linnovation-dans-les-pratiques-pedagogiques-realisee-par-les-etudiants-master-meef/>

Pour finir, les étudiants ont rédigé un article intitulé « [CréativLab : des innovations pédagogiques accessibles pour l'école de demain](#) », qui a été publié dans La Lettre de l'ANRT, septembre 2025. Cette contribution éditoriale témoigne de leur regard critique et enthousiaste sur l'innovation pédagogique, tout en valorisant leur engagement dans une démarche de recherche-action.

#### Retour sur les projets sélectionnés depuis 2020

À ce jour, le CréativLab a évalué et sélectionné dix-huit projets prometteurs. Huit d'entre eux bénéficient actuellement d'un accompagnement, six ont été menés à terme en août 2024, et quatre autres ont dû être abandonnés.

#### Présentation des projets lauréats depuis 2020

## Objectif Lune

Présidé par **Claudie Haigneré**, spationaute ex-ESA, dirigé par **Alban Guyomarc’h**

L’actualité ne prête guère à rêver d’espace : les programmes d’exploration lunaire ont connu une année 2025 pour le moins mouvementée. La reconfiguration des relations transatlantiques a également touché le domaine spatial. Avec l’arrêt annoncé du lanceur **SLS** destiné aux missions lunaires, puis la suspension du programme **Lunar Gateway**, l’Europe a perdu deux de ses principales coopérations dans le cadre des projets lunaires américains. L’année a toutefois été marquée par une série de missions lunaires robotisées, démontrant l’intérêt croissant pour de petits **programmes d’exploration automatisée**, plus agiles et financièrement maîtrisés.

Dans le même temps, le **succès des derniers lancements d’Ariane 6** a apporté un certain soulagement à la filière spatiale européenne et ravivé l’espoir d’une **plus grande autonomie stratégique** dans les décisions à venir.

L’année 2025 s’est conclue par la conférence **ministérielle triennale de l’ESA**, au cours de laquelle ont été prises des décisions structurantes pour l’avenir du spatial européen — et en particulier pour l’exploration lunaire.

**Position Paper – Ministérielle de L’ESA 2025**  
[Pour un engagement fort de l’Europe et de la France dans le domaine de l’exploration humaine et robotique,](#)  
publié le 7 mars 2025

Élaborée à l’automne 2024 et publiée début 2025, la note a permis aux membres du GTOL de se positionner sur les enjeux de la ministérielle de l’ESA (novembre 2025) ; ainsi que de rappeler à cette occasion l’importance qu’ils accordent et le caractère stratégique des programmes d’exploration humaine et robotique de l’espace, dont la Lune.



*C’est avec beaucoup d’enthousiasme que j’ai pris connaissance du document produit. Il restitue, porte une vision et des valeurs fortes, audacieuses et porteuses de sens pour l’Europe. La place que l’on ambitionne de prendre est entre nos mains, le contexte géopolitique est une opportunité majeure pour que l’Europe affirme son rôle, son expertise et sa souveraineté dans l’exploration spatiale.* ”

**Véronique Ribière,**  
ingénieure Transfert Plateformes robotiques  
LIRMM-LAAS-GIPSA LAB, CNRS-LIRMM

### Valorisation des travaux

- **Audition par la DG DEFIS de la Commission Européenne.** À la suite de la publication du position paper Ministérielle de l’ESA, 20.02.2025
- **Audition à l’Assemblée nationale – Commission des affaires Européennes sur l’avenir de l’Europe spatiale après Ariane 6.** Audition par les députés Constance Le Grip et Laurent Mazaury. À la suite de la publication du position paper Ministérielle de l’ESA, 20.03.2025
- **Présentation de nos travaux à l’Ambassade de France à Londres dans le cadre de la rencontre « Science et Diplomatie »,** 10.06.2025
- **Conférence aux Universités d’Été du SHIFT PROJECT à Montpellier.** Valorisation de la note empreinte environnementale de l’exploration lunaire, parue en 2024, 07.06.2025

## Énergie et exploration spatiale : le cas lunaire – Pour une feuille de route vers l'autonomie européenne



La note explore la question de l'approvisionnement énergétique des infrastructures d'exploration lunaire (robotiques et habitées). Elle s'intéresse particulièrement à la question de la production et du stockage de l'énergie, et traite de quatre champs technologiques clés : le solaire spatial, le nucléaire spatial, les batteries, et les piles à combustibles rechargeables. Elle propose, en outre, des pistes pour une feuille de route européenne dans ces quatre domaines.

On souligne une forte implication des membres, à la fois privés (énergéticiens, start-ups, industriels) et public (grands établissements scientifiques, écoles et universités). La rédaction de la note a été accompagnée scientifiquement par Franck Carré, du CEA.

[Télécharger le rapport](#)

# Club Europe, Innovation et compétitivité

A l'instar de 2024, le Club Europe, Innovation et compétitivité présente une stabilité d'engagement avec la participation de 50 organisations publiques et privées. Les 5 nouvelles adhésions compensent les 6 démissions. Ces dernières concernent des organisations peu ou pas impliquées dans le PCRI, qui, après un à deux ans de présence au sein du groupe, n'ont pas souhaité poursuivre leur participation.

## Groupe de travail European Research Area – ERA



*Les GT ERA sont une bouffée d'air dans le quotidien où on est la tête dans le guidon, qui aide à prendre du recul et à réfléchir à son activité. Beaucoup de précieux échanges et d'interventions intéressantes.* ”

**Julia Tepel,**  
chargée de projets européens - Institut du cerveau

Le 16 juillet 2025, la Commission Européenne a présenté sa proposition de cadre financier pluriannuel (CFP 2028-2034) doté de près de 2 000 milliards d'euros. Cette proposition marque le début du processus d'approbation, pour obtenir l'aval du parlement européen et du conseil. La seconde rubrique « Compétitivité, prospérité et sécurité » prévoit un nouveau Fonds Européen pour la Compétitivité (409 Md€) comprenant les programmes actuels en gestion directe dont le futur FP10, sujet d'attention du Club EIC.

Dans ce contexte, le GT ERA a joué son rôle d'aiguilleur dans cette période de transition par la lecture collective des grandes orientations européennes, en identifiant les inflexions majeures proposées pour le FP10 et leurs implications pour les acteurs français. Parallèlement, il a poursuivi son travail d'analyse et de partage d'expériences afin de renforcer la maîtrise de la mécanique du PCRI.

Le GT ERA a réuni 295 participants au cours des 13 réunions tenues. Les membres ont notamment échangé avec le Secrétariat général aux affaires européennes – SGAE sur le FP10 et sur la stratégie de renforcement de la participation française au PCRI ; Anne Sophie Gallou, Adjointe au chef de bureau Marché intérieur, Industrie, Recherche et innovation, Numérique et Espace, et Julie Gourden, Adjointe au chef de la cellule de mobilisation des fonds européens, ont apporté leur expertise pour comprendre les évolutions à venir.



*Le GT ERA rassemble de manière équilibrée des académiques et industriels français ; véritable espace d'échange autour de l'Espace Européen de la Recherche et de l'Innovation, il couvre depuis la compréhension des grandes orientations stratégiques européennes jusqu'aux défis concrets rencontrés par les membres.*

*Les rencontres régulières, conviviales et bienveillantes nourrissent la confiance et encouragent un dialogue constructif. Cette organisation souple, mêlant présentiel et distanciel, offre à chacun la possibilité de s'impliquer pleinement. L'agenda des réunions est généralement fixé selon l'actualité et les besoins des membres. Les thèmes y sont abordés selon des formats variés incluant témoignages inspirants, débats et prises de position communes.* ”

**Sophie Muller,**  
directrice des études R&T collaboratives -  
Direction Technique, Thales

## Groupe de travail Contrats – DESCA et UnicANR

### Accord de consortium DESCA – Development of the Simplified Consortium Agreement



La participation au Core Group DESCA est stratégique pour la France car c'est le modèle d'accord de consortium le plus utilisé dans les projets européens. L'ANRT est la seule organisation française représentée dans cette instance. Il s'agit aussi du seul groupe européen auquel l'ANRT prend part, conférant ainsi une place privilégiée à notre association.

En septembre 2025, l'ANRT et le Core Group DESCA ont publié le nouveau modèle DESCA AP 2.0 dédié au consortium intégrant des partenaires associés. De nouvelles clauses juridiques adaptées aux projets financés en *lump sum* ont été ajoutées.

### Modèle d'accord de consortium de UnicANR



Une volonté de mise à jour du modèle UnicANR s'est affirmée. Parallèlement, l'ANRT poursuit les échanges avec l'ANR, initiés à l'automne 2023, concernant l'interprétation de l'encadrement des aides d'État. Le dossier est actuellement suivi conjointement entre les directions de l'ANR et de l'ANRT.

Les travaux menés par l'ANRT dans le cadre du GT Contrats s'inscrivent pleinement dans la direction mise en avant par la mission flash sur la recherche partenariale (cf. chapitre suivant), qui préconise la création de modèles d'accords de consortium afin de favoriser une meilleure coopération entre les acteurs publics et privés.

## Groupe de travail Innovation & Compétitivité – INNECO

Le groupe de travail Innovation et compétitivité (INNECO) rassemble les responsables du Crédit Impôt Recherche des entreprises membres, de profils variés : fiscalistes, R&D, propriété intellectuelle, partenariats, affaires publiques. Au cours des 11 réunions de l'année, une quinzaine de participants y échangent en toute confidentialité sur leurs pratiques.

Si les membres apprécient partager l'expérience de leurs contrôles fiscaux en cours, c'est pour mieux décrypter les évolutions fiscales et leurs conséquences sur les pratiques, voire résoudre d'éventuels problèmes concrets.

L'actualité du financement de la RDI – en particulier ses traductions en politiques publiques – à l'échelle nationale ou internationale représente le deuxième fil conducteur des travaux. Enfin, les membres du groupe de travail concourent à [l'enquête annuelle sur le cours du chercheur privé](#) (cf. *Actions en faveur de l'action politique*).

# Action en faveur de l'action politique

---

# Amplifier la recherche partenariale public-privé

## Rapport mission ANRT - Udice

Philippe Baptiste, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et Marc Ferracci, ministre de l'Industrie et de l'Énergie, ont missionné début avril 2025 Nathalie Drach-Temam, présidente d'Udice, et Patrice Caine, président de l'ANRT, pour élaborer des propositions afin d'*Amplifier la recherche partenariale public-privé*.

Les travaux ont été menés, à marche forcée, par une équipe d'une douzaine de personnes représentant le monde industriel d'une part et le corps académique d'autre part.

Clarifier, Accélérer, Sanctuariser, Acculturer : quatre verbes d'action pour structurer des propositions concrètes, réalistes, et prêtes à être mises en œuvre, afin de faire de la recherche partenariale un véritable levier de souveraineté, d'innovation et de réindustrialisation.

Dans un contexte de compétition mondiale et de défis sociétaux majeurs, la France doit renforcer son investissement en recherche et développement (R&D) pour maintenir sa position et répondre aux enjeux de compétitivité, de souveraineté et de transition écologique et numérique. Malgré un système de recherche de haut niveau, la France accuse un retard en termes d'investissement en R&D, avec seulement 2,3 % de son PIB consacré à la R&D en 2024, contre 3,2 % pour l'Allemagne et 3,5 % pour la Corée du Sud, ce qui est susceptible de compromettre sa compétitivité et sa souveraineté future. Cette dépense moindre est notamment due à la faible part de l'industrie en France (11% du PIB, contre 22% en moyenne au sein de l'OCDE), ce secteur étant traditionnellement celui qui investit le plus dans la recherche.

Pour relever ces défis, il est crucial d'amplifier les collaborations entre les laboratoires publics et les entreprises. Ce rapport propose des recommandations concrètes relatives à la recherche partenariale pour clarifier/simplifier, accélérer, sanctuariser, acculturer et communiquer. Il a été écrit en s'appuyant sur l'expérience de praticiens de la recherche partenariale, issus du monde académique et du secteur privé, tous engagés dans la recherche de solutions pragmatiques et tenant compte des enjeux de chacun, pour renforcer les collaborations de recherche entre laboratoire publics et privés.

Les différents acteurs soulignent que la complexité de la conclusion de contrats de recherche demeure le principal frein au renforcement des liens. Afin d'améliorer cette situation, deux mesures de simplification doivent être prioritairement mises en œuvre.

Pour faciliter les partenariats avec les laboratoires, ayant fréquemment plusieurs tutelles, il est proposé de désigner un mandataire unique par défaut, pour éviter les situations de «vide décisionnel» observées pour certains laboratoires lorsque leurs tutelles ne satisfont pas à l'obligation d'en dé-



[Télécharger le rapport](#)

signer un. Cette mesure vise à éviter aux partenaires éventuels d'avoir à mener parallèlement des négociations de partenariat avec des tutelles multiples.

Il est également recommandé de recourir à des contrats types, pour couvrir l'ensemble des situations de recherche partenariale, passés entre des entreprises et des établissements. Ces contrats devront inclure des parties «obligatoires» et des parties «modulaires» pour s'adapter aux différents types de collaborations, et permettre notamment une gestion simplifiée et clarifiée de la propriété intellectuelle. Ce rapport propose une liste de ces contrats types à mettre en œuvre. Une telle standardisation permettra de réduire les

délais de contractualisation et de rendre les modalités de collaboration plus lisibles, notamment pour les entreprises qui contractualiseraient avec des établissements publics de recherche pour la première fois.

Ce rapport propose d'accélérer sur plusieurs dispositifs qui ont fait leur preuve et sont salués tant par les entreprises que par les acteurs académiques. Il est proposé de faciliter et de démocratiser la création de laboratoires communs avec un financement public équivalent à l'engagement du privé (1€ public pour 1€ privé). Cette mesure inclut l'intégration et l'adaptation des dispositifs existants (en particulier LabCom et Chaires industrielles). Le principe de financement proposé permet à la fois une lisibilité maximale pour les acteurs et un effet de levier fort pour l'investissement public en suscitant davantage d'investissement privé de recherche.

Pour capitaliser sur le succès des thèses Cifre et permettre l'embarquement de nouveaux entrants dans la formation doctorale, plusieurs mesures sont proposées : introduire un doctorat en alternance, avec, par exemple, une quatrième année en partenariat avec une entreprise, permettant de toucher des entreprises moins familières avec la recherche ; ouvrir le dispositif Cifre à la formation continue, permettant aux salariés déjà embauchés de réaliser un doctorat ; créer des Cifre «filières» pour associer deux entreprises dans le périmètre d'une Cifre, favorisant ainsi les relations entre donneurs d'ordre et sous-traitants ; réintroduire dans le CIR une aide pour l'embauches de jeunes docteurs dans les entreprises, limitée aux premières embauches, favorisant ainsi l'emploi des docteurs dans les PME/ETI et la diffusion de la culture recherche dans le tissu économique.

En outre, un dispositif de mobilité de personnels de recherche entre les secteurs public et privé pourrait être mis en place, afin de lever les freins limitant les carrières de recherche public-privé et de développer l'acculturation croisée et la collaboration. Il apparaît par ailleurs crucial de sanctuariser les dispositifs les plus efficaces tels que les thèses Cifre, le CIR - en facilitant et en simplifiant l'éligibilité des partenariats public-privé en recherche -, les pôles de compétitivité et les instituts Carnot. Ces dispositifs ont fait leurs preuves et doivent être a minima maintenus et si possible améliorés.

Enfin, les efforts d'acculturation mutuelle entre secteur privé et monde académique doivent en outre être renforcés ; il est en particulier proposé de s'appuyer sur des événements existants pour valoriser davantage les collaborations réussies entre entreprises et laboratoires de recherche.

Ces recommandations permettent d'esquisser un programme de travail pour donner lieu à des implémentations concrètes que nous appelons de nos vœux d'ici les Assises de la recherche partenariale fin 2025, en associant les différents ministères concernés ainsi que les acteurs publics et privés.

# Déjeuner annuel



Philippe Baptiste, ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'Espace, Patrice Caine, président de l'ANRT, Nathalie Drach-Temam, présidente de Sorbonne Université et d'Udice, Marc Ferracci, ministre de l'Industrie, Clarisse Angelier, déléguée générale de l'ANRT



*Un grand merci pour votre invitation et ce très bel événement sans faute comme d'habitude ! Bravo pour le travail réalisé sur le rapport « amplifier la recherche partenariale » dans des temps aussi courts.*

**Anne-Sophie Veret,**  
directrice générale - Sol Solution

Le rapport a été formellement présenté le 2 juillet lors de la conférence de presse conjointe aux deux ministères, organisée en amont du déjeuner annuel de l'ANRT, au cours duquel les ministres ont ensuite réagi.

Pour les ministres « la recherche est un gage de compétitivité et de souveraineté ». Ils ont annoncé l'activation rapide de plusieurs mesures, notamment la généralisation du mandataire unique, l'arrivée prochaine de contrats types et le renforcement des laboratoires communs.



*Relier la recherche à l'industrie, c'est armer la France pour la compétition mondiale. Compétitivité et souveraineté passent par une coopération renforcée entre laboratoires et entreprises. Cela implique des moyens, mais aussi de la simplification. Trop de lourdeurs administratives freinent encore les projets conjoints. Nous devons changer cela.*

*L'idée de laboratoires communs, qui réunissent le meilleur des deux mondes : la rigueur scientifique et la vision industrielle, est bonne.*

*L'effet levier des cofinancements publics-privés, pour transformer l'innovation en emplois, en croissance, en impact est indéniable. Nous poursuivrons aussi notre soutien au crédit impôt recherche, tout en cherchant à mieux valoriser les jeunes docteurs dans l'entreprise, par exemple via l'alternance en thèse ou les conventions Cifre.*

**Marc Ferracci,**  
ministre chargé de l'Industrie, 02.07.2025





*Je tiens à vous remercier pour l'invitation au déjeuner annuel ANRT. Cet évènement très bien organisé était exceptionnel, très convivial, dans un cadre unique et très agréable, très utile également puisqu'il m'a donné l'occasion de créer de précieux contacts. La synchronisation de cet évènement avec la communication du Rapport mission flash est également une très bonne idée. J'adresse tous mes remerciements également à l'ensemble de l'équipe ANRT qui a contribué à cette organisation et qui œuvre le reste de l'année pour faire de l'ANRT une organisation si utile au Partenariat français.* ”

**Pierre Passot,**  
R&T Strategic partnerships France - Airbus

### Valorisation des travaux

Nos travaux sur la recherche partenariale se sont poursuivis auprès des instances suivantes :

- Poursuite des échanges avec le **cabinet du ministre de l'ESRE** quant aux suites données au rapport Caine-Drach-Temam, septembre-décembre 2025
- **Audition par l'OPESCT**, lors de la Journée d'étude et d'échanges sur le financement de la recherche technologique et industrielle, 8.07.2025
- **Audition individuelle par la Cour des comptes sur l'ANRT** et les Cifre, 03.09.2025 ;
- appui à la **Consultation sur les modèles de contrats de collaboration proposés par le MESR**, 10.10.2025
- **Audition par le député Alexandre Portier**, pour avis sur l'« Enseignement supérieur et vie étudiante » dans le cadre de la préparation au PLF 2026, 14.10.2025
- **Audition par M. Pierre Henri et M. Mickaël Bouloux**, députés membres de la commission des finances de l'Assemblée nationale, sur les crédits de la mission « Recherche et Enseignement supérieur », 16.10.2025
- Participation de la DG ANRT en tant que membre au **comité d'accompagnement de l'EPP<sup>1</sup> sur les partenariats entre la recherche publique et les entreprises** menée par la Cour des Comptes, T3 & T4 2025
- Diffusion, 23.10.2025, du **sondage sur la recherche partenariale réalisé par la Cour des Comptes**

# Les Assises de la recherche partenariale

2 décembre 2025, Institut de France, organisé par l'ANRT en partenariat avec le MEDEF et AFCRT, AlCarnot, ASRC, Cetim, Comité Richelieu, France Industrie et Réseau CTI, avec le support d'AEF.



## Programme & Note de cadrage

La R&D constitue le levier incontournable pour atteindre, par l'innovation, les objectifs vitaux des grandes transitions et relever les défis sociétaux sous-jacents. Les États se dotent de politiques puissantes ; dans ce domaine d'action stratégique, le dynamisme de la création commune de valeur, qui repose sur le transfert de connaissances entre les secteurs académiques et privés et leur valorisation sur le territoire national, sont cruciaux.

Les études économiques en attestent : la Recherche partenariale efficace reste la clé du progrès économique et social. Il convient donc de s'assurer collectivement de son renforcement et de sa performance.

La Recherche et l'Innovation constituent un objet politique majeur que doivent appréhender tous les décideurs publics. L'articulation du monde académique et des entreprises fonde un socle incontournable de la santé économique et sociale du pays et appelle à jouer collectif.



*Je tenais à vous remercier ainsi que toute votre équipe pour ces assises de la recherche partenariale. Je ne sais pas si l'on aura vraiment progressé dans notre quête collective mais clairement les débats furent de très bons niveaux, les points de vue avec les subtiles différences culturelles, bien exposés. Espérons qu'il en sortira quelque chose.*



**Hervé Desvaux,**  
directeur délégué aux programmes -  
CEA

#### L'ambition des assises étaient de :

- poser un diagnostic partagé et lucide sur les atouts et les faiblesses des soutiens à la recherche partenariale 20 ans après les Assises des États généraux de la Recherche, tenues à Grenoble en novembre 2004, qui ont constitué le point de départ des grandes transformations du SFRI depuis ;
- par une comparaison internationale, identifier les freins à une recherche partenariale plus performante et donc réciproquement les solutions à développer ;
- faire dialoguer les décideurs publics, exécutifs ou parlementaires, des différents bords politiques ;
- produire un ensemble de recommandations fortes.



**Thierry Breton**, ancien ministre et commissaire européen, a clairement affirmé « qu'à 2,2% d'investissement du PIB en R&D, nous ne sommes pas dans le jeu. » Il faut « doubler l'effort de recherche de la France dans les vingt prochaines années » pour passer « à un investissement de 4 % du PIB. Faute de quoi, la France pèsera moins dans les décisions qu'elle devra prendre, et dans cette logique, de rapport de force » qui s'est installée sur a scène internationale.

Pour progresser, le ministre de l'ESRE, **Philippe Baptiste**, a estimé nécessaire « d'accroître la coopération entre recherche publique et privée ». Constatant les freins persistants, comme la complexité de la contractualisation, il a évoqué des pistes d'amélioration pour y remédier.



Le président du Medef, **Patrick Martin**, a évoqué plusieurs freins à la recherche partenariale : « le manque de communication entre public et privé, la méconnaissance du monde de la recherche qui en découle et le rend opaque, la complexité persistante de la mobilité des chercheurs vers l'entreprise et, évidemment, un environnement fiscal instable avec des attaques à l'encontre des dispositifs qui encouragent la recherche et l'innovation ».

L'ANRT a eu l'honneur de réunir **cinq parlementaires représentants tous les bords politiques** :

- Jonas Haddad, porte-parole du parti Les Républicains ;
- Gérard Leseul, député de la Seine-Maritime, Socialistes et apparentés, vice-président OPECST ;
- Vanina Paoli-Gagin, sénateur de l'Aube, groupe Indépendants-République et Territoires ;
- Arnaud Saint-Martin, député de la Seine-et-Marne, La France insoumise ;
- Jean-Philippe Tanguy, député de la Somme, Rassemblement National, vice-président OPECST.



**Malgré les différentes sensibilités, les représentants politiques convergent sur trois constats...**

- La recherche est un levier de souveraineté : sans base scientifique et technologique solide, le pays s'expose à une forme de vassalisation.
- La réindustrialisation est une condition structurelle : puisqu'une large partie de la R&D est portée par l'industrie, la baisse du poids industriel pèse mécaniquement sur l'effort national de recherche.
- L'enjeu des compétences et de l'attractivité des carrières scientifiques, depuis l'école jusqu'aux organismes de recherche.

**... et trois exigences se détachent.**

- La stabilité : les dispositifs, notamment fiscaux, pâtissent de changements trop fréquents, l'écosystème a besoin d'une impérieuse visibilité pour investir.
- Le pilotage stratégique pour articuler sur le long terme recherche, industrie et commande publique.
- La simplification administrative.



*Un grand bravo et un grand merci, à toute votre équipe, pour l'organisation de ces Assises.*

*L'événement a permis de réunir, dans un esprit résolument constructif, les acteurs clés de l'écosystème (entreprises, laboratoires, universités et grandes écoles) autour de thématiques en prise directe avec les enjeux actuels de compétitivité et d'innovation. Ces Assises sont un signal fort pour renforcer les liens entre recherche publique et entreprises. ”*

**Catherine Balivo,**  
juriste d'affaires, chargée de missions juridiques - IFP Energies nouvelles



[Retrouver ici les Actes des Assises](#)



*Le Réseau Unicancer était partenaires des Assises de la Recherche partenariale 2025, représenté par le Pr Norbert Vey, Directeur général de l'Institut Paoli-Calmettes (Marseille). L'occasion de souligner le caractère indispensable des partenariats public-privé pour accélérer la recherche en cancérologie, et accélérer le développement et le transfert de l'innovation au bénéfice premier des patients. Merci à l'ANRT pour son engagement !*

**Sophie Beaupère,**  
déléguée générale - Unicancer



*Je tenais à vous remercier ainsi que toute votre équipe pour ces assises de la recherche partenariale. Je ne sais pas si l'on aura vraiment progressé dans notre quête collective mais clairement les débats furent de très bons niveaux, les points de vue avec les subtiles différences culturelles, bien exposés. Espérons qu'il en sortira quelque chose.*

**Hervé Desvaux,**  
directeur délégué aux programmes - CEA



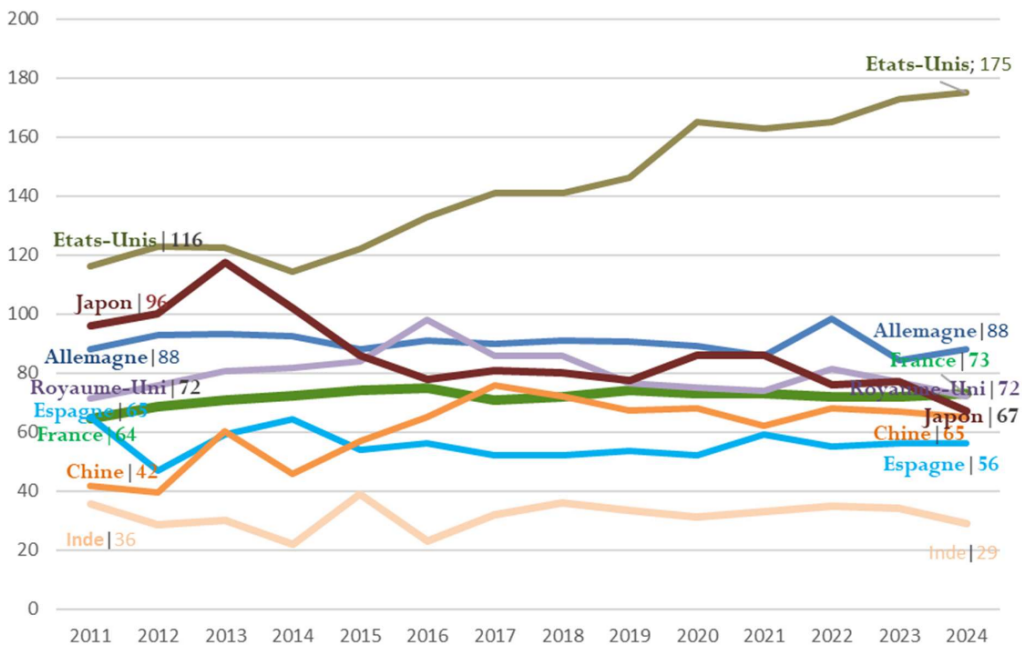
Patrick Martin, président du MEDEF  
Philippe Baptiste, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace,  
Clarisse Angelier, déléguée générale de l'ANRT  
Patrice Caine, président de l'ANRT, président-directeur général de Thales

# Crédit impôt recherche

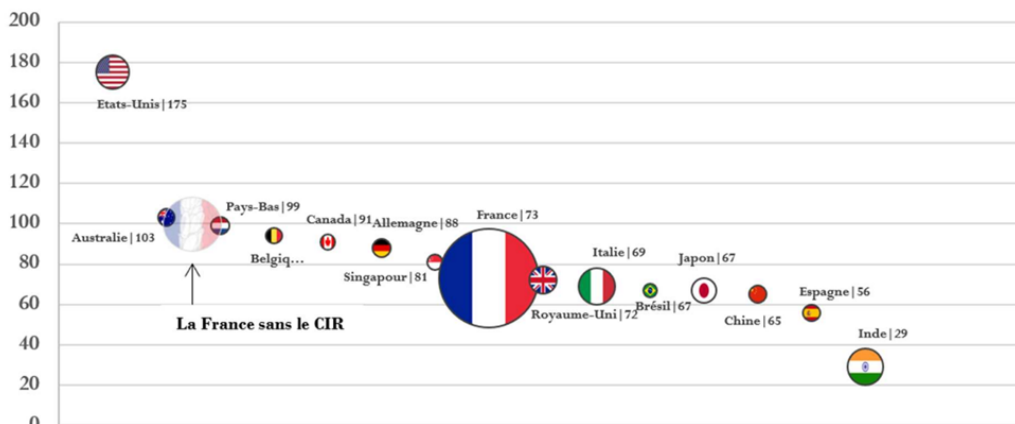
## Défense du CIR

La [Comparaison internationale annuelle sur le cours du chercheur](#) comptabilisé par les groupes bénéficiaires du CIR en 2023 publiée en mars 2025 par l'ANRT (1) a notamment montré que la France, qui occupait la position enviable de 3e pays le plus avantageux grâce à un CIR compétitif en 2011, se voit, sous les effets conjugués d'évolutions internes et externes (politiques des autres pays), rétrogradée à la 7e place.

La Loi de Finance (LFI) 2025 modifie plusieurs dispositions du CIR dont l'impact est évalué par le législateur à une réduction d'environ 400 millions d'euros annuels. Dans le cadre de cette étude annuelle, les calculs prennent en compte uniquement les effets du CIR sur le coût du travail du chercheur. Par conséquent, cela ne reflète que les impacts des deux évolutions législatives suivantes, i) la réduction de 43% à 40% des frais de fonctionnement liés aux dépenses de personnel et ii) la suppression du « dispositif jeune docteur » (DJD).



Evolution du cours du chercheur (1)



Localisation des effectifs de R&D des entreprises du Panel et cours du chercheur (1)

Cette étude a été présentée lors d'un événement organisé le 10 juillet 2025 en partenariat avec le Medef et le Comité Richelieu. Cet événement a aussi été l'occasion de présenter les résultats de l'enquête menée par l'ANRT sur le CICO.

## Programme

### Ouverture et introduction

- Jean-Luc Brossard, co-président de la commission numérique et innovation MEDEF, vice-président de Stellantis
- David Helm, chef du pôle financement de l'innovation et propriété industrielle, Direction générale des entreprises (DGE)

### Table ronde 1 | PLF et innovation : stabiliser les incitations fiscales atouts de compétitivité

Présidée par Solenne Desprez Braun, directrice des affaires juridiques et fiscales, F. Initiatives

- Pierre Bitard, directeur de projet, ANRT
- Linda Lahleh, présidente de l'ANDès représentante du collectif JDCIR (Jeunes docteurs et CIR),
- Alexandre Pignier, responsable de la PI, Withings, représentant de l'ASPI (Association française des spécialistes en propriété industrielle de l'industrie)

### Table ronde 2 | LPR et clause de revoyure : favoriser les coopérations public - privé, sources d'innovations

Présidée par Clarisse Angelier, déléguée générale, ANRT

- Philippe Andreucci, fondateur et directeur général, Injectpower
- Paul-Joël Derian, vice-président Innovation, Groupe Avril, membre de l'Académie des technologies
- Philippe Lubineau, directeur de la recherche et des programmes du CETIM, vice-président secteur industrie de l'association des Instituts Carnot
- Jean-Luc Moullet, directeur général de la recherche et de l'innovation du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
- Yohann Marcon, conseiller référendaire à la Cour des comptes

## Enquête sur l'impact du CICO

Les résultats de l'enquête sur le CICO ont été publiés le 30 septembre 2025 dans la Newsletter Premium du cabinet de conseil en financement de l'innovation F-Initiatives.

### Clap de fin pour le crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative (CICO) ?

L'enquête s'est attachée à mesurer et à comprendre le niveau d'appropriation du CICO par ses cibles, les entreprises effectuant de la recherche en coopération avec des laboratoires publics. Le niveau d'adoption du CICO en 2024 s'élevait à 14%. Avec en ligne de mire que 28% des entreprises enquêtées se déclaraient enclines à utiliser le CICO en 2025. Soulignons ici au passage que la même enquête menée l'année précédente avait fourni des résultats identiques, y compris pour la « prévision » de croissance. On constate donc que seule une entreprise sur sept de l'échantillon a déclaré du CICO. Cette proportion signe-t-elle plutôt un succès ou un échec du dispositif ?

Cette enquête a montré que le CICO est perçu comme un dispositif pertinent mais aux effets réduits – la grande majorité des dépenses soutenues étaient auparavant exposées au titre du CIR, et la différence de taux entre les deux est relativement faible – mais dont l'adoption s'est probablement avérée limitée par ses complexités de mise en œuvre.

L'adoption étant restée modeste, la volonté de le défendre parmi les utilisateurs demeurant réduite, l'administration gestionnaire du dispositif n'a manifesté aucune intention de le prolonger.

# Politique européenne de la Recherche

---

## Actions d'influence de l'ANRT auprès d'institutions françaises portant la voix de la France en Europe

L'année 2025 marque un ancrage de l'influence de l'ANRT sur le volet européen auprès des institutions françaises qui portent la voix de la France en Europe. L'ANRT a interagi avec le MESR, le SGAE, la DGE, la RPUE à la fois en participant à des réunions d'influence mais aussi par l'intermédiaire de notes blanches.

En avril, l'ANRT a transmis au MESR et au SGAE une note pour alimenter les réflexions de la France sur la participation française à Horizon Europe. Parmi les sujets portés, voici ceux qui ont retenu l'attention :

- L'articulation des financements européens avec les financements nationaux.
- Investir dans les ressources humaines pour valoriser le métier de « *fonction support* » aux projets européens. L'objectif : consolider l'expertise Europe et ralentir le turn-over très important sur ces métiers.
- Défis administratifs et financiers auxquels sont confrontés les participants.

En août et septembre, l'ANRT a transmis deux notes blanches au MESR, à sa demande, sur les questionnements et les points clés relatifs à la proposition de la CE pour le FP10. Les principaux intérêts de nos membres portent sur l'avenir de la recherche collaborative en Europe (pilier 2), le lien avec le Fonds de Compétitivité, l'équilibre entre les bas et hauts TRL, les missions, les *moonshots*, l'observatoire des technologies émergentes, les taux de financement et plus largement les règles et modalités de participation

L'ANRT s'est entretenue à plusieurs reprises avec Antoine Mercier, l'attaché recherche auprès de la RPUE, et Anne-Sophie Gallou, adjointe au Chef du bureau Marché intérieur, Industrie, Recherche et innovation, Numérique et Espace du SGAE, renforçant l'influence de la voix des membres.

L'ANRT a participé aux séances de travail du G8 du MESR coordonné par David Itier (*Chef de Département Stratégie de l'Espace européen de la Recherche et de l'Enseignement supérieur*). L'ANRT est la seule institution qui représente les entreprises dans ce groupe FP10 du MESR exclusivement composée d'organisations publiques - CEA, CNRS, INRIA, INSERM, France Universités, UDICE, INRAE.

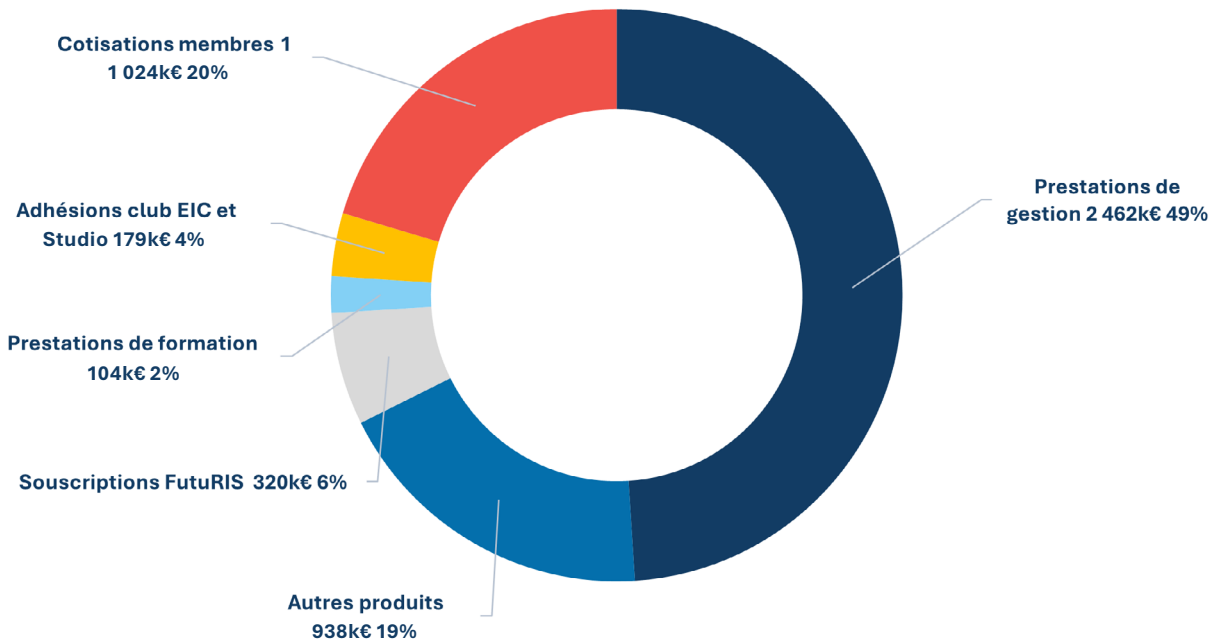
Au-delà de ce groupe généraliste, l'ANRT participe aux trois sous-groupes : première industrialisation en Europe ; gouvernance du FP10 et lien avec le Fonds de compétitivité ; partenariats public/privé.

L'ANRT a par ailleurs été auditionnée par la cour des comptes pour son rapport paru en janvier sur « [la mobilisation des fonds européens en matière de recherche](#) » : les programmes H2020 et Horizon Europe.

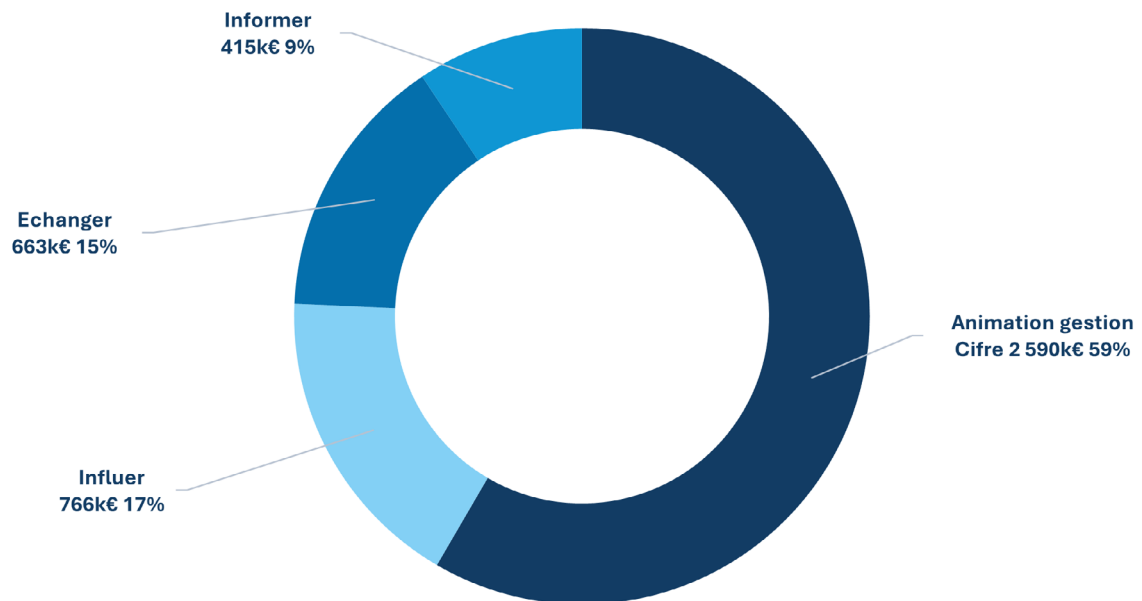
# Bilan financier



## Répartition des ressources : 5 027 K€



## Répartition des coûts par activités : 4 435 K€



## Comptes annuels (valeurs en €)

COMPTE DE RÉSULTAT	31/12/2024	31/12/2025
Cotisations membres	1 067 323	1 077 543
Autres produits d'exploitation	3 106 908	3 264 766
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>4 174 231</b>	<b>4 342 309</b>
Frais de personnel	2 737 583	2 662 227
Frais de fonctionnement	1 691 362	1 856 814
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>4 428 945</b>	<b>4 519 041</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>- 254 714</b>	<b>- 176 732</b>
Résultat financier	1 207 101	769 097
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>952 387</b>	<b>592 365</b>
Produits exceptionnels	114 165	
Charges exceptionnelles	40	626
Impôts	261 678	142 985
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>804 834</b>	<b>448 754</b>

BILAN					
ACTIF	31/12/2024	31/12/2025	PASSIF	31/12/2024	31/12/2025
Actif immobilisé	687 072	605 361	Fonds propres associatifs	11 274 728	11 639 318
Actif circulant	55 208 598	35 570 779	Provisions pour charges	0	0
			Dettes	44 620 942	24 536 822
<b>TOTAL</b>	<b>55 895 670</b>	<b>36 176 140</b>		<b>55 895 670</b>	<b>36 176 140</b>



**33, RUE RENNEQUIN - 75017 PARIS**

**TÉL. : 01 55 35 25 50**

**[WWW.ANRT.ASSO.FR](http://WWW.ANRT.ASSO.FR)**